

20,000 chômeurs

Selon les dirigeants du Centre de la main-d'oeuvre à Chicoutimi, il y aurait présentement tout près de 20,000 chômeurs dans le Haut-Saguenay, soit un taux de 24 à 26 pour cent.

En page A 5

Indépendance du Québec

Le maire Gilles Lamontagne a annoncé hier sa décision de briguer l'investiture du Parti libéral du Canada et craint que l'indépendance du Québec mène à la dictature.

En page A 8

Plaintes contre Radio-Canada

Le ministre fédéral aux Affaires urbaines, André Ouellet, a déclaré hier qu'il avait reçu des milliers de plaintes au sujet des tendances séparatistes qui se manifestent au sein de Radio-Canada.

En page A 11

Saccharine interdite

La saccharine, un substitut du sucre, sera graduellement interdite. L'usage de la saccharine, un substitut du sucre, sera graduellement interdit, étant donné le danger qu'elle représente pour la santé. La substance serait cancérigène.

En page B 5

A la frontière du soupçon

Yitzhak Rabin et les ambassadeurs de pays arabes ont vérifié ces jours-ci si les récentes déclarations de Carter n'étaient pas vraiment autre chose qu'une réaffirmation du soutien des E.-U. à la nécessité de frontières sûres au Proche-Orient.

En page B 10

SPORTS

Hockey

Le Canadien fait match nul à Toronto alors que Borje Salming compte à la fin du match.

En page B 1

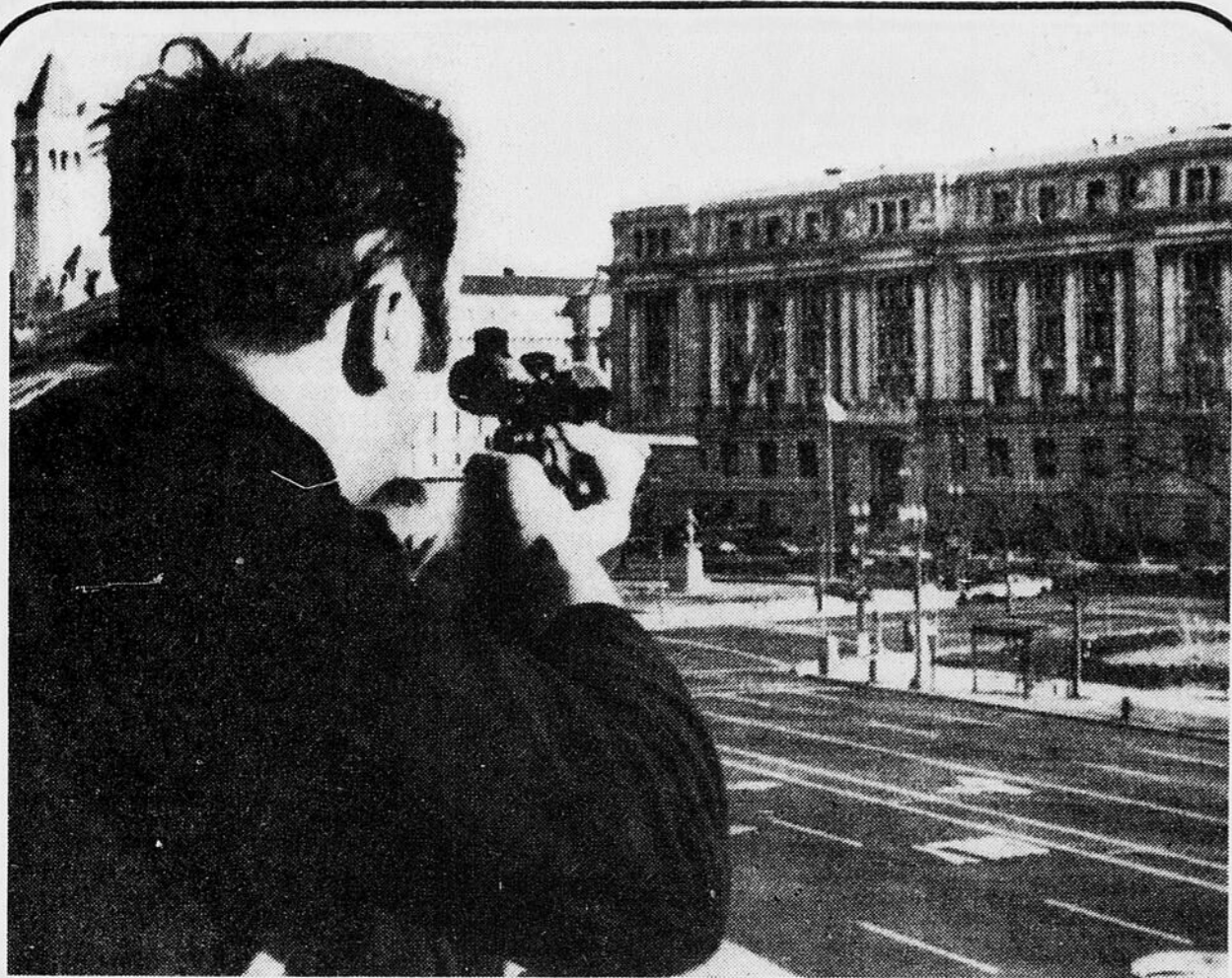
Boxe

Pendant que Jean-Yves Fillion renoue avec la victoire, Gérald Bouchard remporte une victoire facile, au Palais des sports de Jonquière.

En page B 1

SOMMAIRE

| | |
|----------------------|------|
| — Arts et spectacles | A 10 |
| — Annonces classées | B 9 |
| — Bandes dessinées | B 6 |
| — Bridge | B 9 |
| — Cinéma | A 10 |
| — Décès | B 11 |
| — Finance | B 7 |
| — Horoscope | B 9 |
| — Mots croisés | B 11 |
| — Mot mystère | A 10 |
| — Patron | B 9 |
| — Sports | B 1 |
| — Télévision | A 10 |



PRET — Un tireur d'élite de la police se tient prêt, son arme à la main, sur le toit du District Building, à Washington, hier, où des hommes armés détenaient des otages. Le District Building, à droite, occupe tout un pâté de maisons à lui seul. (Téléphoto PC)

Un mort et cinq blessés

Washington: trois prises d'otages

WASHINGTON (Reuter) — Washington a été le théâtre mercredi de trois prises d'otages successives, au cours desquelles un homme a été tué et cinq autres blessés.

La première a eu lieu au siège de l'Organisation Juive B'nai B'rith ("Les Fils de l'Alliance"), la deuxième au Centre islamique, la troisième à la mairie de Washington.

Le président Carter était tenu informé du déroulement du drame. Il a demandé au FBI de porter assistance à la police municipale.

L'attaque la plus sanglante a été celle de la mairie, siège du district fédéral de Columbia, par deux hommes armés. Un journaliste a été tué dans une fusillade qui a fait deux autres blessés, dont un conseiller municipal.

Le maire de Washington, M. Walter Washington, a pu quitter son bureau de la mairie où il était resté barricadé pendant plusieurs heures.

Des coups de feu ont également été tirés au siège de la B'nai B'rith. Fondée en 1843, c'est la plus ancienne et la plus importante organisation d'entraide du monde. Quatre hommes armés entrés à 11 heures du matin ont retenu plusieurs dizaines d'otages, entre 50 et 100. Ils en ont libéré une vingtaine quelques heures plus tard. Deux d'entre eux étaient légèrement blessés, un autre a eu une crise cardiaque.

A cinq kilomètres de là, enfin un homme armé retenait depuis midi quinze personnes captives au Centre musulman. Parmi elles se trou-

verait le directeur du centre M. Mohammed Aboul Rauf. Aucun coup de feu n'a été tiré.

Film provocateur

Les agressions contre le siège de l'organisation juive et le Centre musulman ont été revendiquées par des membres de la secte musulmane Hanafi. Cette organisation américaine, à majorité noire, affirme s'en tenir à la plus pure interprétation du Coran. Sept de ses membres furent tués en 1973 après un schisme des Black Muslims.

Jointes au téléphone par Reuter, des ravisisseurs dans les deux cas, se disant membres des Hanafi ont réclamé l'interdiction du film "Mahomet, messager de Dieu". Ce film trahit la foi musulmane, disaient-ils.

Selon Gérard-D. Lévesque

Une histoire de confiance pour le gouvernement

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Selon le chef de l'Opposition officielle de l'Assemblée nationale, M. Gérard-D. Lévesque, le problème immédiat du gouvernement du Parti québécois est celui de se mériter la confiance des Québécois, des Canadiens et de l'étranger.

"Autrement, a déclaré M. Lévesque, premier parlementaire de l'Opposition à répondre au message inaugural prononcé mardi par le premier ministre, M. René Lévesque, c'est tout le progrès et le développement du Québec, la sécurité et le mieux-être des Québécois qui risquent d'être sérieusement compromis pour les années à venir."

Le chef de l'Opposition et député de Bonaventure, qui a lui, en Chambre, un long texte de quelque 35 pages, a soutenu que la meilleure façon pour le gouvernement de "se mériter la confiance des Québécois, c'est d'avoir l'honnêteté intellectuelle de respecter les termes mêmes de son mandat qui n'est pas de faire l'indépendance du Québec".

Le référendum

"Il doit, a déclaré M. Lévesque, avoir le courage de préciser au plus tôt ses intentions au sujet du référendum, il doit avoir la lucidité de reconnaître le rôle de l'entreprise privée et le caractère hautement prioritaire de la relance économique."

"Il doit encore, a poursuivi le député libéral de Bonaventure, se préoccuper de répondre adéquatement aux besoins premiers des citoyens et des familles québécoises, il doit démontrer beaucoup plus de discipline et de cohérence qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant, dans sa manière d'être et de se comporter en tant que gouverneur."

M. Lévesque, qui a plusieurs fois débordé son texte, surtout lorsqu'il s'est trouvé interrompu par les rires et observations lancées par les députés de la majorité, a amèrement reproché au gouvernement de "maintenir l'incertitude" en persistant à vendre son

projet d'indépendance et en retardant la tenue du référendum.

Intentions véritables

M. Lévesque a affirmé que le gouvernement ne pourra obtenir la confiance du Canada s'il ne révèle pas clairement son intention véritable à court et à long terme en ce qui a trait à l'avenir du Canada.

"Il doit surtout, a-t-il déclaré, puisqu'il n'a pas le mandat de séparer le Québec du reste du Canada, adopter dans le domaine des relations fédérales-provinciales une attitude franche, honnête et se comporter d'une manière adulte et responsable."

Le chef de l'Opposition officielle s'est abondamment moqué de "cette indépendance dans l'amitié" dont aurait parlé le premier ministre québécois.

"Quand j'entends nos amis parler de cette indépendance dans l'amitié, je me dis, a lancé M. Lévesque, quelle naïveté, quelle irresponsabilité."

"Parlons-en un instant, a-t-il poursuivi, de cette association économique mutuellement avantageuse. Et, si, a-t-il interrogé, les autres provinces trouvaient elles, plus mutuellement avantageux de s'associer avec d'autres?"

Comptes à régler

Le leader libéral qui sera suivi aujourd'hui au micro du chef de l'Union nationale et député de Lotbinière, M. Rodrigue Biron, a promis que son groupe ne cherchera pas inutilement à accabler le gouvernement.

"La cependant, a-t-il dit, où il faudra nous opposer, nous le ferons avec toute la vigueur nécessaire et, puisque nous avons tout de même certains "comptes parlementaires" à régler avec nos amis d'en face, nous n'hésiterons pas lorsque le bien public l'exigera, à recourir à toutes les subtilités de notre règlement pour manifester nos désaccords et nos dissidences."

Sur la question du référendum, le chef de l'Opposition a affirmé que son groupe entend prendre un rôle actif tant en ce qui a trait au référendum lui-même qu'au débat public que celui-ci suscitera.

Fugue à New York

Margaret Trudeau cause tout un émoi

TORONTO (PC) — Le relationniste des Rolling Stones a nié, mercredi, avoir déclaré que Mme Margaret Trudeau avait quitté Toronto pour New York en compagnie de deux membres du groupe.

M. Paul Wasserman a précisé que la femme du premier ministre canadien lui avait dit, dimanche, qu'elle avait l'intention de se rendre à New York pour visiter une amie.

Mais il n'a jamais affirmé qu'elle se trouvait avec Mick Jagger, qui va voir sa fille à New York, ou Ron Wood, qui prend quelques jours de repos.

En fait, a-t-il souligné, les deux hommes ont pris des vols différents et Mme Trudeau n'était avec ni l'un ni l'autre.

Mme Trudeau a assisté à deux spectacles des Rolling Stones, à Toronto, et elle est demeurée au même hôtel qu'eux.

Un porte-parole du premier ministre, M. Patrick Gossage, a répondu, quant à lui, qu'il ignorait où se trouvait Mme Trudeau.

Plus tard, cependant, un autre porte-parole a affirmé que M. Trudeau savait que sa femme s'était rendue à New York pour visiter quelqu'un et qu'elle devait revenir bientôt.

Les Sinclair

H. James Sinclair, père de Margaret, a cependant pris l'avion à Vancouver pour aller à Ottawa et assister à la période de questions aux Communes.

Il a salué son gendre et il a disparu par la suite.

Quant à Mme Sinclair, elle a déclaré à un journal de Toronto qu'elle n'avait pas eu de nouvelles de sa fille depuis une semaine et qu'elle était surprise d'apprendre qu'elle se trouvait à New York.

"Si elle a un problème quelconque, a-t-elle dit, elle sait qu'elle a un foyer, des parents et des soeurs qui l'aiment."

Le premier ministre, pour sa part, n'a montré aucun signe d'inquiétude en Chambre.

Recevant deux étudiants du collègue Lester B. Pearson, il a rencontré la femme de l'ex-premier ministre qui a donné son nom au collège et elle lui a dit, en voyant la photo des trois fils de M. Trudeau: "Je pense qu'il serait temps que vous ayez une fille".

Le premier ministre a répondu: "On a beaucoup plus de difficultés avec les filles, Maryon".

Intérêt mondial

Cette aventure de Margaret Trudeau a suscité un intérêt mondial. Des journalistes de Grande-Bretagne, d'Australie et des Etats-Unis ont téléphoné à leurs collègues canadiens pour avoir des renseignements.

Un journal de Londres, le "Evening Standard", a consacré la moitié de sa page frontispice à Mme Trudeau et aux Stones.

Il y a maintenant six ans, depuis son mariage avec le premier ministre, que Margaret fait parler d'elle d'une façon récurrente. Elle avait 29 ans de plus jeune que son mari.

Depuis, elle a été traitée dans un hôpital montréalais pour un "stress émotionnel grave" et elle a entrepris une carrière de photographe.

En janvier 1976, elle a interprété une chanson qu'elle avait composée à un dîner officiel au Venezuela et elle a téléphoné au commentateur radiophonique qui a critiqué sa conduite.

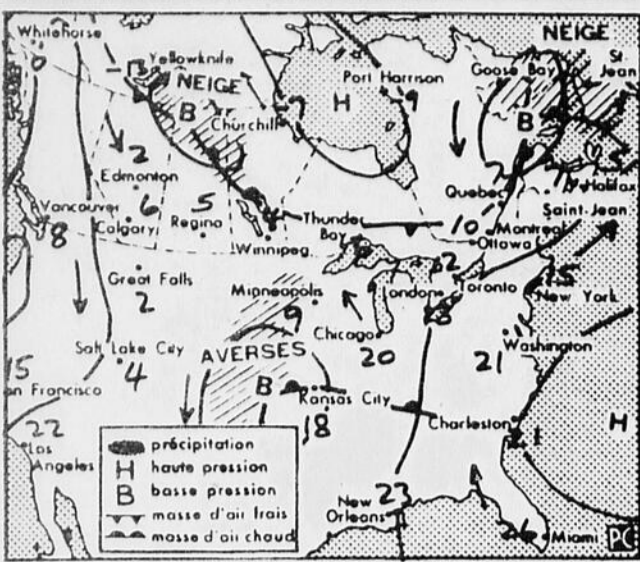
Tout récemment, elle a encore été critiquée pour ne pas avoir porté une robe longue à un dîner à la Maison-Blanche. Elle a répondu: "Je m'en f..."



MARGARET TRUDEAU A NEW YORK — Margaret Trudeau, à gauche, épouse du premier ministre canadien Pierre Trudeau, est assise au City Center Theater à New York, hier. Des bruits avaient auparavant couru que Mme Trudeau était arrivée aux Etats-Unis avec

Mick Jagger, des Rolling Stones. Avec Mme Trudeau se trouve Yasmin Khan, fille de Rita Hayworth et du regretté Ali Khan, ancien représentant du Pakistan aux Etats-Unis. Elles surveillent le spectacle de Mikhail Baryshnikov, du Eliot Feld Ballet. (Téléphoto PC)

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météorologie émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour vendredi.

Montréal, Outaouais, Cantons de l'Est, Laurentides, Québec, Trois-Rivières, sud de Pontiac-Témiscamingue et sud de la Haute-Mauricie: très doux. Passages nuageux ce soir et cette nuit. Vents modérés par endroits. Ensoleillé jeudi. Maximum de 8 à 10. Vendredi: beau et doux.

Nord de Pontiac-Témiscamingue, sud de l'Abitibi et nord de la Haute-Mauricie: ensoleillé. Maximum de 6 à 8. Vents modérés. Vendredi: ensoleillé.

Nord de l'Abitibi, Chibougamau: nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Maximum près de 6. Vendredi: ensoleillé.

Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum près de 6. Vendredi: beau.

Sept-Îles, Baie-Comeau: nuageux et possibilités d'averses de pluie. Maximum près de 4. Vendredi: beau.

Rimouski, Gaspésie: nuageux avec éclaircies. Possibilités d'averses de pluie. Vents modérés. Maximum près de 6. Vendredi: beau.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mercredi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

| | Min. | Max. |
|-------------------|------|------|
| Vancouver | 4 | — |
| Victoria | 3 | -10 |
| Edmonton | -5 | 4 |
| Calgary | -6 | 11 |
| Saskatoon | -3 | 9 |
| Regina | -2 | 11 |
| Winnipeg | 2 | 8 |
| Churhill | -14 | -13 |
| Toronto | 5 | 14 |
| Kingston | -2 | 6 |
| Ottawa | -1 | 10 |
| Montréal | -1 | 8 |
| Québec | -6 | 9 |
| Fredericton | -12 | 10 |
| Saint-Jean, N.-B. | -12 | 6 |
| Moncton | -11 | 8 |
| Halifax | -6 | 7 |
| Charlottetown | -10 | -3 |
| Saint-Jean, T.-N. | -7 | 3 |
| New York | 5 | 17 |
| Washington | 3 | 22 |
| Miami | 20 | 24 |
| San Francisco | 12 | 13 |
| Acapulco | 23 | 32 |
| Barbade | 23 | 29 |
| Bermudes | 19 | 20 |
| Bogota | 12 | 19 |
| La Havane | 21 | 25 |
| Montego Bay | 20 | 29 |
| Mexico | 6 | 24 |
| Monterrey | 8 | 23 |
| Nassau | 21 | 16 |
| San Juan | 22 | 28 |
| St. Kitts | 23 | 20 |
| Trinidad | 24 | 31 |

O'Neil promet un taux d'expansion singulier des programmes culturels

ALMA — Les programmes culturels du gouvernement du Québec connaîtront un taux d'expansion singulier au cours des prochains mois, et favoriseront la culture populaire, la décentralisation des pouvoirs, et la prise en main par la population de son propre développement culturel. Le budget du ministère des Affaires culturelles devrait augmenter sensiblement, et des retombées sont déjà prévues pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les politiques ne sont pas articulées encore à long terme, mais on peut penser qu'elles s'inspireront en partie du contenu du Livre Vert publié en mai 1976 par l'ex-ministre L'Allier.

Telles sont les grandes lignes du discours prononcé hier soir à Alma par M. Louis O'Neil, ministre des Communications et ministre des Affaires culturelles, devant les membres du Club québécois du Lac-Saint-Jean.

Les six axes

Le ministre a énuméré six grands axes autour desquels les politiques devraient graviter à l'avenir. Décentraliser, afin de favoriser la prise en charge par les citoyens, des régions notamment, de leur développement culturel, pour réaliser une véritable démocratisation de la culture, et favoriser un pouvoir régional et local réel. Pour cette décentralisation généralisée, le ministre espère trouver un mécanisme de participation de la population qui soit le plus large possible.

Pour éviter que les régions ne soient que des consommatrices des produits culturels des grands centres urbains, les ressources financières des structures régionales seront augmentées, sans pour autant qu'on néglige les compagnies nationales de théâtre, de danse.

Pour affirmer le sentiment d'appartenance des Québécois, le ministre de M. O'Neil se propose de favoriser les initiatives qui cherchent à donner aux gens le goût de trouver leurs origines, et la fierté de leur histoire. On favorisera ainsi les sociétés locales et régionales d'histoire, et soutiendra les festivals populaires, tout comme on fera prendre une grande importance à la Semaine du patrimoine.

Pour encourager l'excellence, selon l'expression du ministre, la gamme des prix décernés à des créateurs et des artistes par le gouvernement du Québec sera élargie, et des programmes spéciaux devraient être mis sur pied pour stimuler "le dépassement".

Il faut, pour doter le Québec d'institutions nationales, sortir les musées, les archives nationales, la bibliothèque nationale, et le conservatoire de leur état pitoyable, et leur donner le moyen de fonctionner mieux. Des crédits neufs seront mis à leur disposition dès cette année, et on améliorera leurs conditions matérielles. Les régions profiteront de cette politique, et au Saguenay, affirme le ministre, où des efforts ont été consentis, on favorisera dès cette année la création d'un centre régional des archives.

Comme autre axe prioritaire énuméré par le ministre, notons le développement de l'industrie culturelle, et la collaboration déjà commencée entre les ministères de l'Industrie et du Commerce et celui des Affaires culturelles. "Pourquoi ne pas aider un artiste à vivre de son oeuvre, se demande M. O'Neil?"

Invitation aux citoyens

Avant choisi la région comme théâtre pour dévoiler les grandes orientations de son ministère, M. O'Neil a ensuite demandé aux citoyens de faire leur part, en devenant de plus en plus vigilants, en se souciant de plus en plus du patrimoine et des richesses culturelles collectives. Parlant de la pollution culturelle, en faisant allusion notamment à la pornographie, le ministre a invité les citoyens à réagir, confiant là-dessus qu'il lui semblait tout aussi important que les citoyens agissent que le gouvernement légifère.

Révolution culturelle

Pour le ministre O'Neil, la révolution culturelle québécoise est commencée, et pour la réaliser, il importe de ne pas dissocier la culturelle de la langue et de la dimension politique. C'est ainsi que le défi de l'indépendance du Québec passe, selon lui, par des politiques sur la langue et des priorités culturelles tournées vers la réalité québécoise.

Journée d'étude des conseillers syndicaux de la CSN

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — A l'instar de leurs collègues de la province, les conseillers syndicaux de la CSN du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont tenu une journée d'étude dans un hôtel de Chicoutimi, hier, mais il a été impossible de connaître les véritables raisons de ce geste.

A la CSN, hier, les bureaux étaient fermés, le personnel clérical étant absent. On nous a déclaré que la journée d'étude n'était que pour une période de 24 heures.

Le président du Syndicat des permanents, M. Deveau, s'est refusé à tout commentaire, au début de la journée d'étude, disant que c'était une affaire de régie interne, "pour le moment".

A la Radio d'Etat, un bulletin de nouvelles de Montréal a indiqué que la journée d'étude était un geste de protestation à la suite du refus de l'engagement d'un permanent, à Montréal, tandis que dans les milieux syndicaux locaux, on avançait que la journée d'étude avait pour but la préparation d'un contrat de travail pour les permanents et le personnel de bureau.



PRIX "AUGUSTE BECHARD" — Une journaliste du Quotidien, Mlle Christiane Laforge, s'est vu décerner le prix "Auguste Béchard" par la Société nationale des Québécois. Mlle Laforge reçoit ici le prix des mains de M. Louis O'Neil en présence du président de la SNQ.

Journaliste au Quotidien Christiane Laforge reçoit le prix "Auguste Béchard"

ALMA — C'est Mlle Christiane Laforge, journaliste à l'emploi du Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui est devenue hier soir le douzième récipiendaire du prix annuel "Auguste Béchard", décerné par la Société nationale des Québécois à un journaliste de la région qui "a contribué à servir les intérêts de la nation québécoise par son travail dans le domaine de l'information".

C'est le ministre Louis O'Neil qui a remis à Mlle Laforge la plaque souvenir et le chèque de \$200 qui accompagne cet honneur, décerné à la suite du choix fait par un jury formé par la SNQ.

Ce prix a été institué en 1964, pour perpétuer la mémoire de Béchard, premier journaliste de la région.

La carrière de Mlle Laforge

D'origine belge, elle est arrivée à Montréal en septembre 1957, puis à Chicoutimi en 1959. Elle a fait ses études au pensionnat St-Dominique de Jonquières (primaire et cours classique), puis à l'école Lafontaine de Chicoutimi. Ses options préférées: les lettres, la philosophie, la psychologie, l'éducation physique et l'histoire.

Suite logique à la décision finale prise à l'âge de 12 ans au cours d'une version latine, un premier recueil de poèmes est publié en 1968 par les Editions "La Frégate de Montréal", portant comme titre une invitation que les gens n'ont pas déçues: "ECOUTE".

En 1970, après un séjour de 18 mois en Belgique, elle poursuit quand même sa carrière journalistique, en faisant parvenir régulièrement des textes à Progrès-Dimanche. Elle travaille, par la suite, à la salle de rédaction de ce journal. Elle y est demeurée pendant un an et demi comme secrétaire de rédaction, rédactrice de la section féminine, puis responsable du cahier artistique et féminin.

En 1971, elle publie un second recueil de poèmes: "Me taire... pour parler". Ce second recueil de poèmes est publié aux Editions du Gaimont de Chicoutimi. Elle nous confie que les Editions du Gaimont est sa promesse d'une véritable maison d'édition qu'elle veut mettre sur pied, se spécialisant particulièrement dans la poésie et le livre d'art.

En 1972, un troisième volume, chez le même éditeur, en édition de luxe: la biographie romancée de son père artiste-peintre, Jean Laforge. Il est lancé successivement au Centre culturel de Verdun et à Bruxelles, l'automne 1972.

En 1973, ce livre reçoit le prix littéraire Mgr Victor Tremblay, créé par le Salon du livre de Jonquières.

En 1973, elle participe à la naissance du journal Le Quotidien. Elle est affectée à la section féminine et artistique. Elle continue ce travail depuis, s'occupant surtout d'affaires sociales.

William Obront refuse de témoigner et est condamné

MONTREAL (PC) — C'est sur une note dramatique que se sont terminées les audiences de la CECCO, hier, lorsque William Obront, l'ex-magnat de la viande et présumé grand argentier du monde interlope, s'est vu imposer une sentence additionnelle d'un an de prison pour avoir refusé de témoigner devant les commissaires Dionne, Codrre et Courtemanche.

Dans la salle d'audience du sixième étage, au quartier général de la Sûreté du Québec, tous les sièges étaient occupés lorsque fut amené, encadré de deux agents de la SQ, celui que la CECCO a tenté, depuis les deux derniers mois d'audiences publiques, de relâcher à la malin montrealaise, William Obront, 52 ans.

On se rappellera que Obront a déjà été condamné à une année de prison pour avoir refusé de répondre aux questions de la CECCO, qu'il a déjà plaidé coupable à une accusation de fraude de \$500,000 pour se voir imposer une sentence additionnelle de quatre ans.

Meilleur criminaliste

Hier, ce ne fut pas sans se défendre que le témoin William Obront a finalement rendu les armes. Habituellement défendu par Me Michel Proulx, avocat considéré par l'Association du Barreau canadien comme le meilleur criminaliste au

pays, Obront a d'abord tenté de faire une déclaration publique devant les caméras de télévision avant de prêter serment.

"Je ne sais pas pourquoi je suis appelé ici", a signalé William Obront. Il va même jusqu'à affirmer qu'il n'est pas un témoin comme ceux qui se sont retrouvés devant la CECCO: "Je suis tout simplement un accusé dont les activités ont été condamnées depuis deux mois, par la CECCO."

Même si l'absence de répondre aux questions, il se dit prêt à s'entretenir avec les journalistes, à répondre à leurs questions: "Je laisserai la presse m'interroger sur l'autre côté de la médaille", rétorque-t-il.

L'ex-magnat de la viande est aujourd'hui convaincu que la CECCO n'a fait comparaitre que certains témoins, surtout ceux qui faisaient son affaire: "Vous avez placé, dit-il, beaucoup de témoins dans une situation insupportable et vous n'avez appelé que ceux-là qui vous ont donné des réponses qui vous plaisaient, pas les autres."

Et il répète: "Je voudrais être capable de dire ce que j'ai dit et en public."

A huis clos

Mais le président de la CECCO, le juge Denys Dionne, ne l'entend pas de la même façon. Il propose au témoin Obront de l'entendre d'abord à

huis clos avant de la laisser prononcer sa déclaration devant les caméras et les journalistes.

Obront répliquera sans broncher: "Je ne suis pas intéressé à me prêter à une répétition générale."

C'est à ce moment-là que le juge Dionne rappelle que la CECCO peut le reconnaître coupable d'outrage à la commission pour une telle attitude.

Il n'en faut pas plus pour faire surprendre son défenseur Me Michel Proulx. "Avec toutes les sommes d'argent que vous avez dépensées, les énergies que vous avez déployées pour monter votre preuve, ne croyez-vous pas que M. Obront se retrouve devant vous beaucoup plus comme un accusé qu'un témoin. Après cette mise en scène de deux mois, s'il acceptait de témoigner, le croiriez-vous? N'avez-vous pas déjà statué sur la crédibilité de M. Obront?"

Me Proulx s'empresse de faire appel aux considérations humanitaires et à la justice naturelle: "Vous voulez la tête de M. Obront, ajoutez-t-il, vous l'avez, qu'est-ce qu'il vous faut de plus? M. Obront est maintenant détruit."

Malgré cette défense spectaculaire, qui, dit-on, a fait pleurer quelques femmes dans l'assistance, le juge Dionne et ses deux confrères commissaires demeureraient inflexibles. Obront purgera une peine additionnelle d'un an.

Les Forces armées prouvent leur efficacité

par Guy Bergeron

SAINT-HONORE — Un rescue de la base de Bagotville et un avion Hercules de la base de Trenton ont effectué des recherches pendant plus de cinq heures, hier, pour retrouver M. Victor Pettigrew de la rue St-Eloi, à Chicoutimi-Nord, qui s'était posé hier matin au lac de l'Île Verte dans le secteur de Degelis au nord de Chicoutimi, lorsqu'une défectuosité de moteur a été décelée sur son Piper J3.

En effet, M. Pettigrew a affirmé, hier soir, après être revenu à St-Honoré, qu'il était très heureux de l'efficacité des chercheurs de la base militaire de Bagotville et de Trenton, mais au moment où il fut retrouvé, il était sur le point de réparer son appareil pour repartir en direction de St-Honoré.

M. Pettigrew avait quitté Chicoutimi mardi soir en direction du nord, et c'est en revenant et en arrivant à l'Île Verte, à cause du mauvais temps qu'une défectuosité fut décelée dans le train d'atterrissage.

M. Pettigrew se rendra au cours des prochains jours réparer son appareil pour le sortir du lac de l'Île Verte.

En terminant son aventure, M. Pettigrew a demandé au Quotidien de remercier les propriétaires du lac Degelis, l'hôtelier Robert Picard, puisque M. Pettigrew s'est réfugié dans l'un des camps du lac Degelis pour passer la nuit.

DEMEGEZ A PEU DE FRAIS

LOUEZ UN CAMION LOCAL
de toutes grandeurs de marque
G.M. chez
LOCAL
LOCATION D'AUTO

Chicoutimi
543-7911
Alma
668-2625
Roberval
275-4091

Location d'autos de Chicoutimi Inc.

Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin, Dallaire, Turcotte et Associés, c.a.

Comptables Agréés
ROBERVAL — LA MALBAIE — LA BAIÉ — ST-FELICIE

BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine est, Chicoutimi
G7H 1R2 — Téléphone: (418) 549-6650

Antoine Gauthier, c.a. Gilles Turcotte, c.a.
Pierre Legault, c.a. Yvon Carrier, c.a.
Egide Dallaire, c.a. Camil Bergeron, c.a.
André Gauthier, c.a. Denis Boivin, c.a.
Charles Tremblay, c.a. Roger Boivin, c.a.
Julien Lemieux, c.a. m.b.a. Normand Gosselin, c.a.
Rosaire Boivin, c.a. Luc Simard, c.a.

Roger Lauriat C.A.

Appels provenant de Dolbeau, Roberval, St-Félicien, St-Prime.
Aucun frais au demandeur. Zéro: 12170.

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1^{er} octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CNCPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Brillant avenir aux finissants en ATM

par Denise Pelletier

JONQUIÈRE — "Nous aurons besoin de plus de candidats comme vous, bien formés sur le plan

technique autant que théorique." C'est ainsi que M. Robert Brisebois, directeur général des communications gouvernementales, s'adressait hier aux finis-

sants en Art et Technologie des média du Collège de Jonquière, lors de la clôture de l'exposition qu'ils ont tenue cette semaine. Invité à développer son

idée, M. Brisebois a souligné que les candidats qui sont acceptés à l'emploi du ministère des Communications sont bien formés sur le plan théorique, possè-

dent initiative et créativité, mais ignorent, dans de nombreux cas, presque tout des techniques de communication, et de la façon de se servir des instruments mécaniques et électroniques mis à leur disposition. Cette formation technique, selon M. Brisebois, les étudiants en ATM du collège l'ont reçue, ce que le ministère des Communications à Québec ignorait, les fonctionnaires de la capitale n'étant pas "sorteux".

M. Brisebois a ajouté que la collaboration qui existe déjà entre Communications-Québec à Jonquière et les étudiants en ATM du collège pourrait bien, à partir de sa visite et de sa prise de contact, s'étendre à d'autres secteurs du ministère des Communications.

Par ailleurs, M. Brisebois a précisé le rôle de l'information gouvernementale, qu'il faut, selon lui, nettement distinguer de la propagande partisane. Il estime que les hommes politiques ont toujours, pour la plupart du moins, fait cette distinction, et qu'ils n'ont pas cherché à utiliser les fonctionnaires pour propager leurs idées politiques.

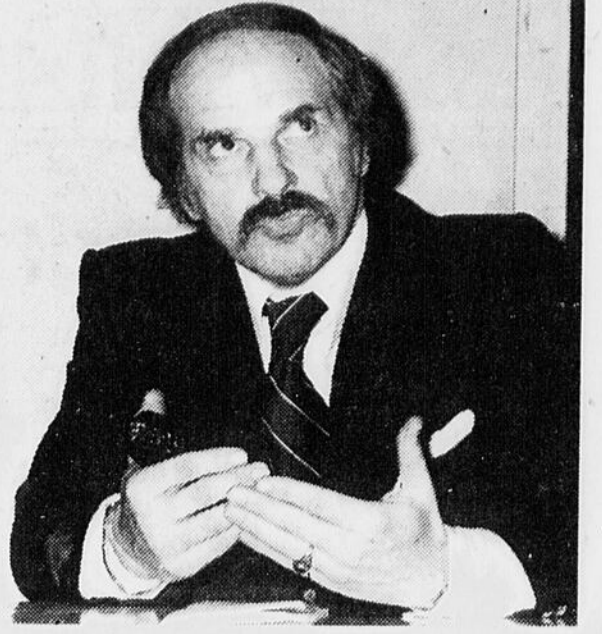
Cependant, il reste, toujours selon M. Brisebois, qu'un gouvernement se doit d'informer le citoyen sur ses lois, ses politiques, ses règlements administratifs, car tous les citoyens sont concernés, à un moment ou l'autre de leur vie, par les agissements du gouvernement, qu'il s'agisse de l'impôt, du loyer, de demandes de subventions ou encore de l'aide juridique.

La garantie offerte au public que l'information gouvernementale reste honnête et non partisane est véhiculée par les médias d'information, qui sont des entreprises privées, et qui traitent comme ils l'entendent et quand ils l'entendent, les données fournies par le gouvernement.

D'autre part, lorsqu'un service gouvernemental veut donner des informations sous une forme précise, et à un moment précis, il a recours à la publicité payée.

Modifications?

Commentant les nouvel-



M. Robert Brisebois

les diffusées ça et là à l'effet qu'il y aurait une modification du ministère des Communications, auquel seraient confiés également les services d'information des autres ministères et organismes, M. Brisebois a mentionné qu'il serait impossible qu'un seul organisme central puisse être responsable de l'information des 150 ministères et organismes québécois.

"Les ministères, a-t-il dit, auront toujours un rôle essentiel à jouer pour déterminer le contenu des informations qu'ils veulent donner."

Il a néanmoins admis qu'il y aurait des avantages à ce que la coordination technique de l'information gouvernementale soit confiée à un seul organisme, qui pourrait être l'occurrence le ministère des Communications.

La CSR Lapointe modifie le régime pédagogique des élèves

JONQUIÈRE — Le régime pédagogique des élèves de niveau secondaire sera modifié à compter de septembre 1977, alors qu'ils auront des périodes de 63 minutes, au lieu de 45, étalées sur une semaine de sept jours au lieu de cinq.

Telle est la décision prise hier soir par l'assemblée des commissaires de la CSR Lapointe, conformément à une recommandation de leur comité exécutif.

Un tableau préparé par les Services de l'enseignement de la CSRL a permis aux commissaires de considérer les avantages et désavantages des quatre hypothèses qui avaient été envisagées quant aux horaires. Ainsi, à l'heure actuelle, les horaires sont constitués par des périodes de 45 minutes, ce qui donne 57,000 minutes pour une année de 180 jours. Chaque élève a donc sept périodes de cours par jour, selon un horaire régulier de cinq jours par semaine.

En septembre, la prolongation des périodes à 63 minutes apportera les modifications suivantes: il

faudra une entente avec le syndicat (AETL) pour adopter l'horaire rotatif, soit cinq périodes de cours par jour, par élève, et ce, pendant sept jours constituant une semaine.

Les avantages seront, selon ce qu'on a pu entendre hier, de permettre un meilleur passage du primaire au secondaire, puisque les périodes au niveau primaire sont d'une durée de 60 minutes. Également, on mentionne qu'un inconvénient, pour les cours d'éducation physique pourra en partie être corrigé. Si l'on compte le temps nécessaire, au début et à la fin du cours, pour les élèves de s'habiller et de prendre leur douche, la période pouvant être consacrée à l'enseignement même pourra être prolongée, ce qui permettra peut-être de diminuer le taux d'absences élevé qu'on constate maintenant aux cours d'éducation physique.

Mentionnons finalement que 69% des professeurs se sont prononcés en faveur de ce nouvel horaire, alors que 21% sont en faveur du maintien du statu quo et que 10% préconiseraient

plutôt des périodes de 48 minutes.

Les commissaires ont également, par voie de résolution, et comme ils désiraient le faire depuis un certain temps, résolu de changer le nom de l'école Sacré-Coeur, de Kénogami, qui abrite maintenant les élèves de langue anglaise, en celui d'"école secondaire St-Patrick". Ils

avaient au préalable obtenu pour ce faire la permission de la Commission scolaire d'Arvida, qui fera dorénavant appeler son école du même nom, "école St-Patrick élémentaire".

Finalement, les commissaires ont renouvelé, pour une quatrième année, la contribution de la CSRL à la Fondation de l'UQAC, à raison de \$0.20 par élève.

Le conseil de comté appliquera la loi 47

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le Conseil de comté de Chicoutimi a longuement discuté de l'application de la loi 47, sur le transfert de la taxe d'immeubles, et un avis de motion a été déposé pour l'adoption d'un règlement en ce sens qui sera présenté à la prochaine assemblée.

Chaque municipalité sera libre d'appliquer ce règlement mais il a été facile de constater que cha-

cune des municipalités rurales entend le mettre en application pour pouvoir retirer de la taxe de transfert les sommes qu'elles se voient en droit de recevoir, soit trois dixièmes de un pour cent pour les transactions n'excédant pas \$50,000 et six dixièmes de un pour cent pour les montants supérieurs à \$50,000.

Les municipalités rurales ont fait leur désir que le Conseil de comté s'occupe des droits de perception en leur nom.

Houde, pour représenter leur organisme sur le comité ad hoc du CRD, pour l'étude des projets de l'Hydro-Québec.

Enfin, les membres du Conseil de comté ont exprimé leur vif intérêt à rencontrer en groupe les députés de la région, soit lors de leur prochaine assemblée, soit à l'occasion d'une assemblée spéciale.

St-Félicien soumettra ses prévisions lundi

par Jacques Girard

SAINT-FÉLICIEN — C'est lundi prochain que la municipalité nouvellement regroupée de Saint-Félicien fera connaître ses prévisions budgétaires pour l'année 1977.

C'est ce qu'a communiqué cette semaine M. Moreau, secrétaire de la ville du Dr Laval Boily.

Tout ce que l'on sait présentement, est que la ville de la future usine Donohue, entend demander une subvention d'équilibre afin que les contribuables n'aient pas à souffrir une hausse

de taxe. L'évaluation imposable à Saint-Félicien est actuellement de \$28,052,260, et la dette totale est de \$3,364,207, selon des chiffres dévoilés par le trésorier Claude Potvin. Ce qui revient à dire que le pourcentage de la dette se chiffre à 18.27% ou \$585.22 par capita.

Donc, les citoyens de Saint-Félicien, tant de l'ancienne ville que de l'ancienne paroisse, sauront lundi prochain si le regroupement leur occasionnera des hausses ou des diminutions de taxes.

Dans Chicoutimi

Hausse vertigineuse du prix des terrains

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Après avoir été, de janvier à juin 1976 de \$2,500 dans les anciens quartiers de Chicoutimi, de \$4,500 dans les quartiers plus récents (Place du Royaume, Parc de la Colline, etc.), et de \$1,000 dans le secteur de la paroisse, le prix moyen d'un terrain destiné à la construction domiciliaire serait passé à partir de juillet 1976, époque de l'adoption du règlement 28, respectivement à \$4,000 (vieux quartiers), \$6,000 (plus récents) et \$2,000 (paroisse).

De plus, le prix moyen d'un terrain semblable (60 pieds par 100) à l'intérieur de nouveaux développements domiciliaires serait dorénavant de \$6,000 (anciens quartiers), \$9,000 (quartiers plus récents) et \$3,000 (paroisse).

Ce sont du moins les conclusions auxquelles en est venu M. Robert Lacroix, président de la société immobilière Lasibec, après s'être livré à l'étude des implications du règlement 28, à partir des quinze règlements d'emprunt adoptés par l'administration municipale de Chicoutimi depuis quelques mois.

On sait que le règlement 28 fait assumer aux bénéficiaires (entrepreneurs et acheteurs) 80 pour cent du coût de la pose des services municipaux (aqueduc, égouts, fondation de rue, etc.).

Selon M. Lacroix, l'adoption du règlement 28, dont une des conséquences a été de provoquer l'augmentation du prix d'un terrain dans un nouveau développement domiciliaire, a eu également des effets d'entraînement sur le prix des terrains (non construits) qui sont déjà desservis par les services municipaux.

Emprunt

En vertu du règlement 28, la ville emprunte 60 pour cent du coût des travaux d'installation des services municipaux lorsqu'elle accepte de donner suite à un nouveau projet domiciliaire.

Par exemple, si le coût des travaux est estimé à \$206,000 (c'est le cas du développement des rues Marguerite, Tellier, Thérèse Casgrain, soit 29 lots) la ville emprunte 60 pour cent de ce montant soit \$123,725 (règlement 50 adopté le 4 octobre 1976, au taux de 10½ pour cent pendant 20 ans).

L'ensemble des contribuables assume \$41,250 de l'emprunt, ou 20 pour cent du coût total des travaux (capital et intérêts inclus). Le reste de l'emprunt, soit \$82,475 sera chargé aux nouveaux propriétaires des terrains, sous la forme d'une taxe d'amélioration locale (environ \$250 par année, pendant 20 ans en moyenne pour chacun).

Quant à l'entrepreneur, il doit, dès la première année de la pose des services, remettre à la ville l'autre 40 pour cent du coût total des travaux, soit \$82,475.

Ce dernier, bien sûr, reportera le montant qu'il a dû déboursier à la ville sur le prix de vente des terrains.

L'exemple d'un seul terrain illustre mieux le phénomène. Ainsi, selon la compilation effectuée par M. Lacroix, le coût moyen d'un terrain desservi à l'aide

de l'un ou l'autre des quinze règlements d'emprunt adoptés jusqu'à présent sous l'égide du règlement 28 (lot de 60 pieds par 100) est de \$6,369.

Alors que la charge de l'éventuel acheteur sera d'environ \$248 par année pendant 20 ans (taxe d'amélioration locale), celle que l'entrepreneur devra verser immédiatement (40 pour cent également) s'élèvera à \$1,995. Montant qui sera reporté sur le prix de vente du terrain, en plus de 11 pour cent d'intérêt que l'entrepreneur devra verser 30 jours après la facturation municipale, comme le stipule le règlement 28.

Donc, toujours selon les chiffres fournis par M. Lacroix, un terrain qui se vendait en 1976 \$2,500 sera soumis aux hausses suivantes:

— \$1,995: montant que l'entrepreneur a dû payer pour l'installation des services.

— \$220: intérêt qu'il doit verser, à coup sûr semble-t-il, après la facturation municipale.

— \$222: montant qui représente le profit de 10 pour cent que l'entrepreneur s'accorde devant la hausse de ses coûts.

On en arrive donc à un prix de \$4,937. D'autres facteurs comme l'inflation et le coût de la main-d'oeuvre, et à un degré différent, l'effet d'entraînement du règlement 28, pourraient se répercuter de façon sensible sur le prix du terrain et de la maison, selon M. Lacroix.

Coût total

Ainsi, en 1976, pour être éligible au programme gouvernemental d'accession à la propriété, une maison et un terrain devaient ne pas dépasser \$31,000 (\$28,500 pour la maison).

Or, M. Lacroix estime qu'il faudra compter cette année \$2,000 de plus en raison de l'inflation et de l'effet d'entraînement du règlement 28, et un autre \$2,000 (montant minimum semble-t-il) pour l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre et des matériaux.

Au total, donc, cette nouvelle maison de \$31,000 (terrain compris), passerait cette année à \$36,437.

Ce montant représente d'autre part une moyenne. Les chiffres varient selon qu'on analyse le site du terrain et ses caractéristiques.

Variantes

En effet, selon les statistiques fournies par M. Lacroix, la hausse est moins forte s'il s'agit d'un quartier plus âgé ou rural, et sensiblement d'un centre commercial, d'écoles, etc.

De plus, si le terrain est boisé ou sans voisinage à l'arrière, le prix du terrain s'établit comme suit:

— paroisse: \$2,000 avant l'adoption du règlement 28, \$3,000 entre juillet et février 76, et \$4,000 pour les nouveaux développements.

— anciens quartiers: \$3,500 avant le règlement 28, \$6,000 jusqu'en février 77 et \$7,500 pour les nouveaux développements.

— quartiers plus récents: \$8,000 avant le règlement, \$12,000 jusqu'en février 77 et \$15,000 dans les nouveaux développements.

Territoires non-organisés

Certaines localités faisant partie de territoire du Conseil de comté ont fait part de leur intention de se municipaliser, hier, au cours de l'assemblée du Conseil de comté, présidée par le maire de Petit-Saguenay, M. Elias Houde.

Les localités de Ferland-Boileau de même que de Saint-Cyriaque ont exprimé ce désir de se former en municipalités, alors qu'elles sont reconnues actuellement comme territoires non-organisés.

Par ailleurs, les membres du Conseil de comté ont délégué leur préfet, M. Elias



CAMPAGNE — Le Parti québécois tiendra sa campagne annuelle de souscription du 12 avril au 12 mai. L'objectif dans la région est de \$75,000. Dans l'ordre habituel, M. Majella Tremblay, permanent du Parti québécois dans la région, M. Marc Johnson, député d'Anjou et responsable de la campagne, M. Georges-Henri Fortin, président régional du PQ, M. Marc Lavalée, coordonnateur de la campagne nationale, et M. Despaties, du bureau national.

Le PQ fait souscrire \$75,000 à la région

CHICOUTIMI — L'organisation du Parti québécois tentera d'aller chercher dans la région \$75,000 des \$1,200,000 qu'elle espère recueillir au niveau du Québec lors de sa prochaine campagne annuelle de financement qui se tiendra du 12 avril au 12 mai.

Lors d'une conférence de presse hier, le responsable de la première campagne de financement du Parti québécois depuis son accession au pouvoir, M. Marc Johnson, député d'Anjou, a indiqué que la campagne de cette année était très importante justement parce qu'il fallait prouver la vigueur et l'assise populaire du parti, alors qu'il détient les rennes du pouvoir.

Les membres seulement seront cette année sollicités, bien que, a précisé M. Johnson, la campagne

s'adresse à tous, y compris les groupes ou organismes.

Depuis mars 1976, le nombre d'adhérents au PQ a pratiquement doublé, passant de très près de 70,000 à environ 150,000.

Dans la région, il y a environ 8,500 membres du parti.

Campagne

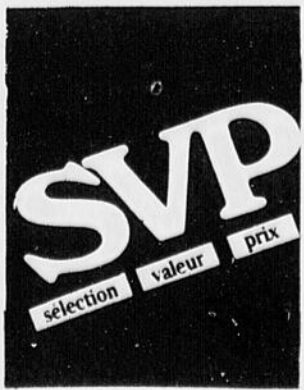
L'objectif pour chacun des comtés est celui-ci: \$21,210 pour le comté de Chicoutimi, \$12,250 celui pour Dubuc, \$16,800 pour Jonquière, \$17,500 pour le Lac-Saint-Jean et \$8,032 pour Roberval.

L'an dernier, au niveau du Québec, la campagne de financement avait recueilli près d'un million de dollars.

Dans la région, on espère hausser les résultats de la

cueillette de l'an dernier de 4 pour cent dans le comté de Chicoutimi, de 67 pour cent dans Dubuc, de 14 pour cent dans Jonquière, de 19 pour cent dans Lac-Saint-Jean et de 47 pour cent dans Roberval.

Ces objectifs ont été fixés, a-t-on précisé, en fonction du nombre de membres, anciens et nouveaux, dans chacun des comtés.



Alma paie trop cher l'eau d'Alcan

Un groupe de trois citoyens est revenu lundi soir à la charge, pour dénoncer l'entente intervenue récemment entre la compagnie Alcan et la ville d'Alma pour l'alimentation en eau potable, entente qui prévoit que l'eau coûtera en moyenne \$0.12 le mille gallons à la ville, à comparer à \$0.02 le mille gallons pour le système déjà en place. Car pour corriger temporairement son réseau, Alma se branche sur un tuyau d'Alcan, moyennant le prix dont on vient de parler.

Les citoyens ont présenté au conseil une lettre dans laquelle ils déplorent l'attitude défaitiste manifestée par les représentants de la ville qui ont négocié ce contrat avec Alcan. Ils considèrent que l'augmentation du prix est exorbitante, et soutiennent que l'Alcan fait passer dans cette affaire la notion de profit avec celle de service. Ces citoyens disposeraient d'informations leur permettant de croire que la ville d'Alma se fait avoir dans ce contrat, alors que l'Alcan aurait dû se montrer plus généreuse envers la population. Ils réclament aussi une assemblée publique d'information sur cette affaire du réseau d'aqueduc, qui coûtera au moins \$10 millions, ce que le conseil semble disposé à accorder, une fois les démarches faites à Québec pour obtenir des subventions.

CENTRE DES SPORTS AQUATIQUES DE CHICOUTIMI COURS DE NATATION

Pour qui? Enfants et adultes.

Où? Piscine Lafontaine et piscine Dominique-Racine.

Grades offerts? Pré-juvénile à senior, nageur avancé, pré-sauveteur, sauveteur junior.

Pour informations ou inscriptions, communiquez au numéro: 549-7782, après 17h00.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Une autre entreprise passe sous l'emprise "étrangère"

Tremblay Express Limitée, de Jonquière, est une autre entreprise de la région qui sera désormais contrôlée par des intérêts de l'extérieur. On peut toujours se consoler en sachant qu'un homme d'affaires réputé du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Paul Murdock, siège depuis environ deux mois au conseil d'administration de la Corporation de gestion La Vérendrye, le nouveau propriétaire du transporteur jonquérois.

La présence de M. Murdock, de Chicoutimi, à la direction de la Corporation La Vérendrye, depuis environ deux mois, est notamment rassurante dans le sens qu'elle contribuera sans doute au maintien du nombre actuel d'emplois chez Tremblay Express Ltée. Un autre aspect de la transaction qui permet de dissiper quelques-unes des inquiétudes pouvant surgir parmi les employés et la population en général, est l'achat par trois Jonquérois, de la succursale de Tremblay Express, spécialisée dans les déménagements.

La raison sociale Déménagements Tremblay Express Ltée, demeure donc la propriété d'investisseurs locaux. Qui plus est, ces derniers paraissent disposés à développer la nouvelle entreprise autonome. Car il est actuellement question que Déménagements Tremblay Express Ltée quitte ses locaux, en bordure du boulevard Saint-François

pour occuper un futur édifice dans le parc industriel de Jonquière. Quant à la bâtisse abandonnée par Déménagements Tremblay, elle serait transformée et agrandie par Transport Brazeau Inc., filiale de la Corporation La Vérendrye, pour accueillir les nouveaux ateliers d'entretien de Tremblay Express Ltée. Car on se souviendra que ce garage fut détruit par les flammes, au début de l'été dernier.

Conflagration qui a d'ailleurs accéléré la vente de Tremblay Express à une entreprise de l'Abitibi, la petite compagnie privée de Jonquière n'ayant pas les capitaux disponibles sur-le-champ pour financer la reconstruction coûteuse des installations disparues. On peut rappeler ici que d'autres puissantes sociétés, bien avant l'avènement de Brazeau, ont fait les doux yeux à Tremblay Express Ltée. Ce fut notamment le cas, a-t-on appris, de la compagnie géante Clarke, de Montréal, qui contrôle déjà un transporteur du Saguenay, Chicoutimi Transport. Incidemment, au cours des dernières années, les principales entreprises de camionnage de la région, dont Tremblay Express, de Jonquière, ont confié d'abord à Clarke, la mission de diriger les négociations en vue du renouvellement des contrats de travail avec les syndicats de la CSN et par la suite, avec les unités des Teamsters.

Par ailleurs, il est également réconfortant de savoir que la Corporation de gestion La Vérendrye, nouveau propriétaire de Tremblay Express Ltée, est une société diversifiée appartenant et dirigée par des Québécois francophones. D'après les plus récents rapports rendus publics, la compagnie de Lasarre connaît un essor fabuleux. Autre point encourageant pour Tremblay Express Ltée, de Jonquière, son acheteur, Transport Brazeau Inc., par l'intermédiaire de la Corporation de gestion La Vérendrye, est une société à capital-actions et son titre se transige aux Bourses de Montréal et de Toronto. C'est dire qu'il est maintenant possible à quiconque de devenir actionnaire de Tremblay Express Ltée, privilège réservé à un groupe restreint jusqu'ici.

Tremblay Express Ltée est associée depuis sa fondation, il y a une trentaine d'années, au développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'inauguration du boulevard Talbot, en 1948, a incité M. Stanley Tremblay à créer l'entreprise. Le nouveau trait d'union routier entre la région et Québec, facilitait en effet le transport de marchandises diverses par camions. Bref, les entreprises de camionnage commençaient alors à devenir des concurrents de taille pour le Canadien National. M. Tremblay, qui était alors un sous-

traitant du CN dans la région, mettait donc fin temporairement à cette entente commerciale l'unissant à l'entreprise fédérale.

En 1959, un an à peine après avoir succédé à son père, Mme Jeanne-d'Arc Tremblay-Roy décide d'acheter un centre de services, rue St-Patrick, à Montréal. Un peu plus tard, l'entreprise a aussi un pied-à-terre dans la ville de Québec. Plus récemment, Tremblay Express a modernisé une portion importante de sa flotte de véhicules, et a ouvert un nouveau service de transport pour relier les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Enfin, en 1975, une nouvelle ère de collaboration s'ouvre entre le CN et Tremblay Express.

Tout compte fait, la vente de Tremblay Express Ltée à la Corporation de gestion La Vérendrye n'est pas une transaction alarmante, bien au contraire. Car, l'évolution rapide de l'industrie du transport commande le regroupement des entreprises comme dans plusieurs autres secteurs.

Gabriel BERBERI

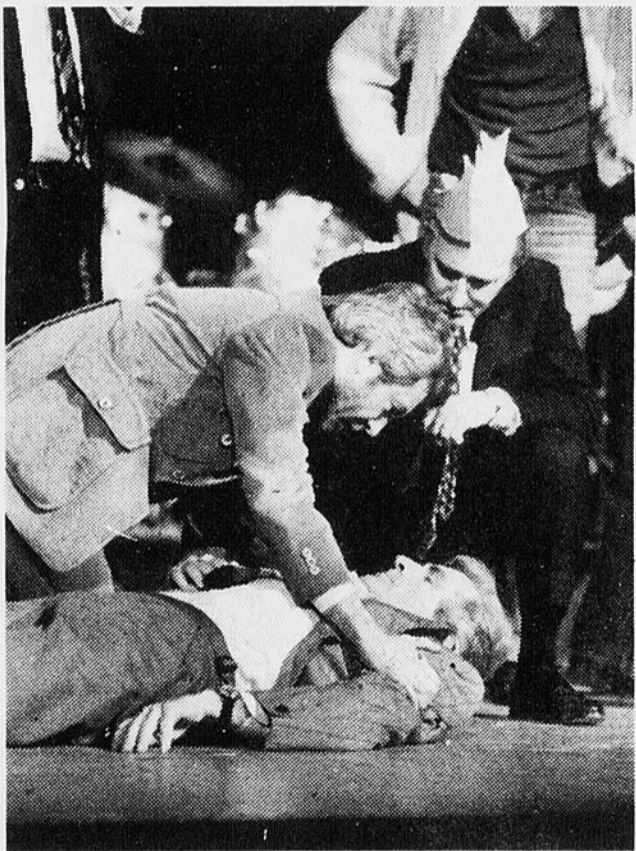
PAROLE AUX LECTEURS

"Medium saignant"

On m'avait prévenu que j'assisterais à une pièce de théâtre engage, soit, j'aime la franchise et le théâtre m'attire. Malheureusement, la "pièce" de Françoise Loranger présentée par la Compagnie Jean-Duceppe n'est pas du théâtre mais bien un happening calculé qui utilise à peu près tous les artifices de la demagogie pour susciter la violence.

L'intrigue est inexistante; on connaît dès le début le déroulement de l'argument de l'auteur et sa conclusion. Le texte est trop chargé pour permettre aux comédiens d'exercer leur talent en interprétant des nuances qui n'existent pas. Seul le metteur en scène y a sa part... et combien il a prend avec un art consommé en utilisant tous les moyens reconnus pour soulever les foules, jusqu'aux intervenants "plantés" dans l'auditoire.

Ce happening est un exercice dangereux qui, pour employer des termes polis, met en doute l'honnêteté tout d'abord de l'auteur, qui tronque la vérité en plusieurs endroits, et en second lieu des principaux responsables de la présentation de la pièce. La soirée consiste uniquement en une répétition très bien orchestrée en crescendo des principaux arguments fallacieux présentés depuis des années par les mouvements indépendantistes et leur fellow travelers de gauche. Il est à remarquer



aussi que, même s'il peut exister des sentiments nobles chez les partisans de l'indépendance, aucun n'est évoqué dans la "pièce". On va jusqu'à nous présenter une séance d'exorcisme de la haine des "anglais", des néo-canadiens, des jeunes, des plus vieux, de l'Eglise, de soi-même, qui est d'ailleurs tellement réussie qu'elle suscite la frayeur. D'autre part, le tout est soutenu d'un masochisme collectif

accompli; on ne fait appel à aucun moment aux sentiments élevés de la personne. Il est symptomatique que l'on ne propose même pas l'idéal du patriotisme.

L'effet de la "pièce", cependant, est fulgurant. Une bonne partie de la foule est entraînée dans ce mouvement de violence hallucinant pendant que les autres y apprennent une leçon qui pourrait malheureusement

être prophétique. S'il n'y avait risqué d'accorder une palme aux principaux responsables de ce happening, on pourrait dire qu'on a vraiment su pousser au paroxysme l'art de manipuler les foules.

Somme toute, cet événement peut être qualifié de pamphlet et encore de mauvais pamphlet. Le véritable pamphlet se veut toujours basé sur la logique et autorise parfois le recours au sentiment. Madame Loranger ne se sert que des sentiments et des moins beaux que certains Québécois de diverses origines manifestent. Ce spectacle donne les mêmes frissons que les nuits hurlantes de Nuremberg et les après-midi torrides de La Havane.

S'il est vrai que la littérature est le miroir d'un peuple, il faudrait dire que la "pièce" de madame Loranger n'a sûrement pas su capter l'âme joyeuse des Québécois dont la réputation n'est plus à faire. Sa "pièce" cadre très bien cependant dans cet esprit de morbidité psychologique que divers milieux essaient d'entretenir. Il est vraiment temps que nous sortions de cette noirceur et que nous étendions nos horizons au-delà de ce malheureux renfermement sur nous-mêmes tout empreint de myopie.

Claude Aubin
C.P. 800,
Jonquière
(Secteur Arvida).
Le 9 mars.

Rome a parlé, le débat est clos

Une fois de plus nous sommes forcés de reconnaître que les temps ont bien changé. Autrefois, quand le pape se prononçait sur une question discutée parmi les théologiens, on cessait la discussion et on acceptait la solution donnée par le magistère de l'Eglise. On connaît ce dic-

ton populaire qui marquait le respect dû à l'autorité suprême: Roma locuta est, lis finita est (Rome a parlé, le débat est clos).

Aujourd'hui, ce n'est plus comme ça; c'est l'envers du bon vieux temps. Dans le temps passé, c'était aux fidèles d'obéir au pape, au-

jourd'hui, on dirait que c'est au pape d'obéir aux fidèles.

Voyez un peu. Au début de février, nous apprenons par une instruction de la Congrégation pour la doctrine de la foi que Sa Sainteté Paul VI déclare officiellement que les femmes ne peuvent pas

être admises à la prêtrise. Le Saint-Père tranchait, en vertu de son autorité sur toute l'Eglise, une question qui était discutée depuis plusieurs années.

Aussitôt, une association se forme et une lettre signée par des prêtres, des religieuses et laïques est envoyée au pape, lui demandant de revenir sur ses positions et de donner aux femmes l'accès à la prêtrise.

N'est-ce pas renversant? Ne vaudrait-il pas mieux obéir au vicair de Jésus-Christ et accepter cette décision qui rappelle une vérité vieille de deux mille ans?

Il me semble que l'obéissance est préférable à la contestation. Rome a parlé, le débat est clos.

Marie Davis,
215, Faraday,
Jonquière,
secteur Arvida.
C-E. Raymond,
C. SS. R.
Ste-Anne-de-Beaupré.
Le 9 mars.

L'âge d'or s'amuse

Il me fait plaisir de vous dire, en passant, combien j'ai aimé pendant le temps du festival, le thème de l'âge d'or à Ste-Thérèse d'Arvida. C'était bien organisé, il y avait une belle ambiance et on s'est bien amusé. J'en profite en même temps pour remercier M. et Mme R. Sloan d'avoir bien voulu accepter l'honneur d'être nos personnages clef pour le festi-

val. Ils l'ont bien mérité, car ce sont des gens qui ont beaucoup travaillé pour l'église. Depuis les premiers temps d'Arvida que Mme Sloan touche l'orgue et dirige la chorale. Elle a été souvent notre artiste invitée; c'est une cantatrice émérite. Cette fois-ci, elle nous a fait entendre encore de ses petites notes d'or qui ont été très appréciées au thème de l'âge d'or.

Le programme du gouvernement péquiste se préoccupe du développement des régions

COMME ÇA TU VEUX QUE J'ABANDONNE MON DÉVELOPPEMENT DANS LA RÉGION??



Il ne tient pas l'Alcan dans son coeur

Je prends connaissance de votre éditorial ou commentaire, signé par Bertrand Tremblay, comme l'on voudra au sujet de: "Québec et l'Alcan partagent des objectifs communs".

Je serais curieux de savoir quel âge vous avez et ce que vous savez au sujet de l'histoire de l'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Moi, j'ai soixante ans et j'ai vécu l'histoire Alcan dans nos régions.

Aussi en tant que journaliste, je me demande si vous ne devriez pas vous documenter mieux sur l'histoire de cette compagnie dans la région...

Une chose sur laquelle je suis bien d'accord avec vous, c'est qu'elle est la première compagnie à encourager les français dans ses usines et à promouvoir des Canadiens français dans son personnel-cadre.

Pour le reste, des foutaises, ou vous ne savez pratiquement rien de l'histoire de cette compagnie ici.

Voyez-vous, je l'ai vécu l'histoire de cette compagnie. Je suis natif de Chicoutimi et mon père a travaillé à la construction de l'usine initiale.

Les chiffres, dates et autres renseignements que je puis vous donner sont sujets à caution, les dates

exactes (faute de mémoire ou document) les chiffres, nous ne pouvons y avoir accès, mais dans l'ensemble, tout ce que je vous dirai est exact. Cherchez-en des confirmations. C'est votre métier.

Au début de l'installation de l'Alcan dans la région Saguenay, on leur a accordé toutes sortes de faveurs au point de vue de taxes, au point de vue de leur donner l'approvisionnement de nos ressources d'eau pour développer l'électricité à bon marché.

Cela craint de l'emploi bien sûr et pouvait se justifier dans le temps.

Arrivent les années de crise et de chômage, l'Alcan était un bien piètre employeur.

Mais voici la guerre. Ottawa avance des centaines de millions de dollars pour: "ajouter une turbine à Chute-à-Caron, faire construire de toute pièce l'usine à Shipshaw."

Tout cela, dans le temps sans soumission avait accordé à l'entrepreneur, 10% sur tout: "salaire, matériel, etc."

Si vous ne le savez pas, les salaires et les prix étaient vraiment gelés 45 cents l'heure pour les ouvriers et \$1.00 au maximum

pour les ouvriers très spécialisés.

On ne se gênait pas pour vendre le beurre à 55 cents la livre, pour le vendre à 45 cents à l'Angleterre.

Dans le même temps, et après la guerre, Alcan envoyait du courant électrique à \$8.00 la force en Ontario et nous le revendait aux municipalités environnantes à \$25.00 la force.

Or, qu'arrive-t-il après la guerre? Ottawa donne à l'Alcan tout ce qui avait été fait supposément comme effort de guerre. Travaux à Chute-à-Caron — pouvoir de Shipshaw — coût exorbitant de changement de rectification de courant (on employait anciennement des générateurs propulsés par des moteurs pour rectifier le courant) on en a profité pour tout changer le système et redresser le courant par des cuves au mercure, changer, je me rappelle combien de transformateurs, tous ceux que vous voyez en passant à côté de l'usine et ajouter quelques cuves de fusion et le reste à l'ensemble.

Tout ce que je viens de dire est absolument apolitique, je n'ai pour le moment aucune appartenance politique.

Je n'ai non plus aucune appartenance syndicaliste.

J'essaie d'être réaliste et j'ai horreur des demi-vérités.

vaient qu'en faire et fermaient des couloirs temporaires.

Je ne serais pas surpris d'ailleurs, qu'il y en ait encore dans le même cas.

Tout ceci pour vous dire que vous ne pouvez m'appitoyer sur le sort de l'Alcan. Qu'ils aient dépensé \$100,000 en recherches sur les maladies industrielles, je suis sûr qu'ils en dépendent 10 fois plus chaque année en hobbyisme à Ottawa et à Québec pour s'assurer la coopération des gouvernements à continuer à traire la bonne vache à lait que nous sommes.

D'ailleurs, tout ce que les compagnies comme l'Alcan et Price ont à craindre, c'est que la bonne vache à lait que nous sommes, dans un moment d'impatience, rue et renverse le sceau à lait.

Tout ce que je viens de dire est absolument apolitique, je n'ai pour le moment aucune appartenance politique.

Je n'ai non plus aucune appartenance syndicaliste. J'essaie d'être réaliste et j'ai horreur des demi-vérités.

Léopold Tremblay,
250, Harvey ouest,
Aima.
Le 9 mars 1977.

Il y a 20,000 chômeurs dans le Haut-Saguenay

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les diri-

geants du Centre de Main-d'oeuvre du Canada ont indiqué, hier, au Cercle de

presse de Chicoutimi, qu'il y avait dans le secteur du Haut-Saguenay, un pour-

centage de chômage se situant de 24 à 26 pour cent. Selon les statistiques en

date de la fin de février 1977, pour la ville de Chicoutimi, il y avait 8,563 clients inscrits pour des prestations, pour la ville de Jonquière, 8,400 inscrits, pour le secteur Port-Alfred, 2,600.

notamment si les projets à l'étude se concrétisent.

Ils ont signalé, parmi les projets à l'étude, la construction de la nouvelle usine de La Baie, qui sans créer de l'emploi nécessairement, consolidera ceux existant; l'usine de la Dohue, à Saint-Félicien; la route Alma-La-Baie; l'amélioration de la situation dans le domaine des pâtes et papiers et enfin la construction d'habitations.

Dans l'immédiat, M. Gaston Savard a parlé des projets PIL pour les secteurs Lapointe et Chicoutimi et de deux nouveaux projets qui seraient en branle à

compter du 1er avril, l'un de \$578,000 pour Chicoutimi et de \$583,000 pour Lapointe. Quelque 150 emplois seraient créés, en vertu de ces projets.

Quant à la création d'emplois, dans la région, l'économiste Jacques Bélanger a établi le chiffre à 450 annuellement.



MM. Jacques Boucher, économiste, et Gaston Savard, directeur du Centre de Main-d'oeuvre du Canada, ainsi que Mme Vivianne Lévesque étaient les invités au Cercle de presse de Chicoutimi, hier matin.



"En tout, a dit l'économiste du Centre de Main-d'oeuvre, M. Jacques Boucher, il y a, pour le secteur cerné, 19,580 clients inscrits."

Ce dernier a indiqué que la presse aurait davantage intérêt à éviter de lancer des statistiques sur le chômage de façon à mieux orienter les solutions. "C'est un facteur de confiance de ne pas en parler", a-t-il fait part.

Grève de l'Alcan

Selon M. Gaston Savard, directeur du Centre de Main-d'oeuvre, les retombées de la grève de l'Alcan ont résulté en la disposition temporaire de 4,500 emplois, uniquement pour le secteur Saguenay.

"Avant que tous soient rappelés au travail, nous prévoyons que ce serait vers le mois de juin."

Ces disparitions temporaires d'emplois se sont surtout fait sentir dans le domaine du commerce, de l'industrie secondaire et dans la construction.

Quant aux prestations retirées, en 1976, Mme Vivianne Lévesque a fait savoir que \$41,683,152 avaient été distribués, dans le secteur Saguenay et \$41,147,121 dans le secteur Lac-Saint-Jean.

Uniquement dans le secteur Chicoutimi, il y a eu 26,213 demandes de prestation.

Les représentants du Centre de Main-d'oeuvre du Canada ont fait voir leur optimisme sur l'année 1977 et les autres qui suivront,

La classe des neiges

Expérience inoubliable

JONQUIERE — Le Vire une semaine en plein air, dormir sous la tente en plein hiver, éprouver les dents de la tempête

qui retarde le retour, telle est l'expérience, unique à leurs yeux, vécue récemment par les garçons de sixième an-

née de l'école Notre-Dame-du-Sourire d'Arvida, qui ont récemment participé à une classe de neige.

Selon leur professeur, Esther Landry, qui était du voyage, cette équipée à la base Plein-air de St-Gédéon, a consisté, pour les jeunes, en bien d'autres choses aussi, comme par exemple quitter leur mère pendant plusieurs jours, manger, sans rechigner, tout ce qu'ils avaient dans leur assiette, vivre en équipe toute la journée: toutes choses qui se sont avérées très formatrices pour eux, de leur propre aveu et de celui de leurs parents. Ils ont dû en outre scier du bois, faire des feux, faire fondre et bouillir de la neige, et même, faire le ménage, ce qui était, pour bon nombre d'entre eux, une activité inconnue.

Le séjour a duré une semaine, et il a été prolongé d'une nuit à cause de la tempête qui s'est déclarée ce vendredi-là dans le rang des Iles. A la base Plein-air de St-Gédéon, les enfants ont trouvé tout ce qu'il leur fallait, un bon équipement, et des moniteurs bien formés... Les frais étaient assumés par la commission scolaire d'Arvida et par les parents.



EN PLEIN AIR — Ces jeunes de l'école Notre-Dame-du-Sourire d'Arvida ont vécu une expérience unique pendant leur semaine de classe de neige.

AU PALAIS DE JUSTICE

On ne doit pas recourir à l'injonction à tout propos

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Jean Moisan, de la Cour supérieure, a rejeté une requête en injonction, intentée par Clarke Transport Champlain et Sept-Iles Express, contre la firme

Tremblay Express de Jonquière.

Les trois compagnies demandereses réclamaient que Tremblay Express cesse le transport vers la Côte-Nord, puisque, selon les prétentions de ces trois compagnies, elle effectuait un transport illégal.

Toutefois, le juge Moisan accepte plutôt les prétentions de Me Michel Cain, procureur de Tremblay Express, à l'effet que sa cliente effectuait, vers la Côte-Nord, un transport bien précis pour la compagnie Heinz et Tormon Assembly, n'enfreignant aucunement les clauses de son permis.

Me Cain obtient gain de cause et le juge Moisan lui donne d'autant plus raison qu'il affirme: "Le fait que la maison Tremblay Express, dans quelques actes isolés, ait fait du transport, dont certains voyages s'expliquent par une erreur d'aiguillage de la part de l'expéditeur, n'est pas une raison pour les trois demandeurs de recourir à l'injonction."

"S'il fallait que l'on recoure à l'injonction dans

tous les cas où une entreprise de transport commet des infractions occasionnelles à la loi et aux règlements, on encombrerait rapidement les tribunaux d'une multitude de recours semblables."

"Pour combattre un mal, somme toute peu grave, on utiliserait alors un moyen totalement disproportionné. Il existe des recours par voie de rapports à la Commission de Transports et de plaintes dirigées par le procureur général, pour remédier à ce type d'infraction à la loi et aux règlements."

Quant au transport des produits Heinz et des marchandises provenant de la compagnie Tormon Assembly, le juge Moisan conclut que la maison Tremblay Express effectue un transport dans les limites de son permis.



Me Claude Gagnon.

Le procureur s'inquiète du terme des assises

CHICOUTIMI — Le procureur-chef de la Couronne, Me Claude Gagnon, devait avoir un entretien, ce matin, avec le juge en chef de la Cour supérieure, Mme Gabrielle Vallée, concernant le déroulement des termes des assises dans les districts judiciaires de Roberval et de Chicoutimi.

terme était reporté à une autre date non encore déterminée.

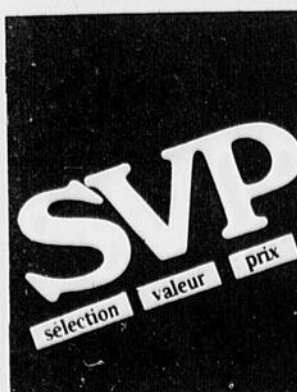
Toutefois, dans les milieux judiciaires, on supposait que le terme à Roberval, n'ayant pas été ouvert en 1976-77, allait se dérouler normalement, mais voilà qu'il est remis.

Me Gagnon tentera de déterminer avec le juge Vallée un moyen d'obtenir pour le mois de mai du moins le terme des assises dans le district judiciaire de Roberval.

La rumeur voulait hier que le terme des assises qui devait s'ouvrir le 4 avril à Roberval, soit reporté au mois de juin.

Un fait est certain, les jurés n'ont pas été assignés pour le 4 avril, c'est donc dire que le ministère public se trouve dans une curieuse situation, concernant le terme des assises, non seulement à Chicoutimi, mais à Roberval.

Il y a une semaine environ, le juge en chef Vallée soutenait qu'elle n'avait pas de juge disponible pour le terme qui devait s'ouvrir le 28 mars à Chicoutimi et le



SURPLUS CHEZ Claude Chrétien Ltée
485, boul. Harvey, JONQUIERE

Ces spéciaux sont des marchandises que nous avons en trop, ou des promotions et des balances de lignes achetées des compagnies à bas prix, ou des marchandises légèrement défraîchies sur le plancher, ou des appareils 1976 que nous devons écouler.

- 1 set de chambre — Princeville Bureau triple, miroir, commode lit, table de nuit. Rég.: \$895.00 — SPECIAL: \$595.00.
- Tables de salon — Vilas Candle Light. SPECIAL: moins 25% escompte.
- Tables de salon — Différents modèles, verre, style canadien ou chêne. SPECIAL: 40% réduction. (Voir étiquettes rouges en magasin)
- 1 mobilier de salon — Sklar Très beau 2 morceaux, rayé orange. Prix: \$1,018.00 — SPECIAL: \$495.00.
- 2 mobiliers de salon — Sklar Colonial imprimé orange, divan et chaises. Prix: \$780.00 — SPECIAL: \$495.00.
- Mobilier de vivoir — Divan-chaise, chromé, couverture velours orange brûlé. Rég.: \$645.00 — SPECIAL: \$395.00.
- 2 Simmons Hide Bed — Divan-lit (matelas). Rég.: \$419.00 — SPECIAL: \$319.00.
- 1 mobilier de cuisine — Chromé, dessus en verre, 4 chaises, vinyle blanc. Rég.: \$750.00 — SPECIAL: \$295.00.
- 4 mobiliers de cuisine — Achat spécial, magnifique table, 36 x 48 x 50 et 4 chaises chromées, couverture brune. Rég.: \$460.00 — SPECIAL: \$350.00.
- Echantillons matelas — Base et matelas Queen Size. Régulier: 4/6 ou 3/9 po. Prix: moins 40%.
- Préparé-tapis — Balance de rouleaux, 1/2 prix.
- Réfrigérateurs Westinghouse — 17 pi. cu. Blancs, modèle 1976. Rég.: \$819.00 — SPECIAL: \$525.00.
- Réfrigérateurs Westinghouse — 15 pi. cu. Modèle 1976. Couleur or. Rég.: \$639.00 — SPECIAL: \$495.00.
- Réfrigérateurs Gibson — Blancs ou jaunes.
- 17 pi. cu. modèle RFD. Rég.: \$695.00 — SPECIAL: \$550.00.
- 15 pi. cu. modèle RFD. Rég.: \$644.00 — SPECIAL: \$495.00.
- 15 pi. cu. modèle RFS. Rég.: \$579.00 — SPECIAL: \$459.00.
- 13 pi. cu. modèle RFS. Rég.: \$539.00 — SPECIAL: \$419.00.
- Laveuse et sècheuse — No. 385, Westinghouse, les deux \$575.00.
- Gibson, les deux \$585.00.
- W-ds et DTS.
- Lave-vaisselle — 25% réduction, sur modèle 1976.
- Cuisinières électriques — Westinghouse, 30 po. KF 630. Rég.: \$489.00 — SPECIAL: \$379.00.
- Cuisinières Gibson — Autonomieoyantes, CS. 343 B. Rég.: \$569.00 — SPECIAL: \$495.00.
- Four à action nettoyage.
- CC 332. Rég.: \$419.00 — SPECIAL: \$329.00.
- CC 343. Rég.: \$449.00 — SPECIAL: \$349.00.
- CR 332. Rég.: \$375.00 — SPECIAL: \$295.00.
- CR 343. Rég.: \$409.00 — SPECIAL: \$319.00.
- Téléviseurs couleur.
- 14 po. Quasar. — \$399.00.
- 20 po. Quasar. — \$499.00.
- Téléviseurs 12", noir et blanc. Quasar. Rég.: \$144.00 — SPECIAL: \$119.00.

CENTRE D'ETUDE GEO-CARTOGRAPHIQUE Inc.
CARTIER REPRODUCTIONS Inc.
HAUTS-MONTS Inc.

ont le plaisir d'annoncer à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qu'ils travaillent maintenant en collaboration.

Nous offrons les services complets pour l'élaboration de **PLANS TOPOGRAPHIQUES DE BASE.**

Ces services comprennent:

- La prise de photos aériennes.
- La préparation du manuscrit de la photo aérienne (photogrammétrie).
- Le transfert du manuscrit sur "scribe coat" par camera.
- Le trace du manuscrit sur "scribe coat", (negatif).
- La reproduction sur film polyester, (positif).

L'utilisation de nos services de **PHOTOGRAMMETRIE** s'avère nécessaire dans les domaines suivants:

- Géologie:** Formations rocheuses. Structures géologiques.
- Foresterie:** Emplacements commerciaux d'exploitations. Inventaire forestier (cunit/acre). Chemins de pénétrations.
- Hydrologie:** Production hydro-électrique. Irrigation. Approvisionnement municipal en eau. Tracé d'aqueduc. Emplacement de barrages.
- Agriculture:** Utilisation des terres. Méthodes de prévention de l'érosion. Drainage.
- Aménagement du territoire:** Expansion domiciliaire. Alimentation en eau potable. Amélioration des routes. Cadastre. Renovation urbaine. Etudes d'environnement. Loisirs.

Bruno Simard, GÉOGRAPHE
Centre d'Etude Géocartographique Inc.

Raymond Chartré, TECHNICIEN-LABORATOIRE
Cartier Reproduction Inc.

Fernand Routhier, GEOMETRE
Hauts-Monts Inc.

centre d'étude géo-cartographique
Centre d'étude géo-cartographique inc.
263 Lafontaine, Chicoutimi P.Q. G7H 4T6 TEL.: 543-5252

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

FOYER DES LOISIRS

La population de Jonquière est priée de prendre note qu'en raison de la reconstruction du Foyer des Loisirs, les activités qui s'y déroulaient se termineront le dimanche, 13 mars, à minuit. Ceux et celles qui désirent communiquer avec le Service des loisirs sont invités à s'adresser au centre administratif, 200, rue St-Clément, (secteur Jonquière), au numéro de téléphone: 547-6631.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

L'Office de protection du consommateur délégué récemment, à Alma, un représentant qui est effectivement disponible à chaque jeudi. Aujourd'hui, c'est la dernière journée de son passage à Alma, de sorte que les gens intéressés peuvent le rencontrer entre 13h00 et 20h00, au local de la Caisse d'économie des travailleurs d'Alma, situé au 524 de la rue Collard.



PRIX JUNO

Le fondateur du prix Juno l'a décrit comme "un prix de premier ordre que nous décernons à une bande de nullités". Dans une interview, M. Walt Grealis a précisé que le prix Juno ne faisait pas professionnel, qu'il manquait d'éclat et de prestige. "Nous avons tout simplement manqué notre coup, a-t-il dit. Des artistes de troisième ordre reçoivent un prix qu'ils ne méritent pas." Editeur du magazine RPM, qui est considéré par plusieurs comme la bible de l'industrie musicale, M. Grealis a fondé le prix Juno il y a 15 ans, dans le but de créer des vedettes, un peu comme les Grammys.

SARCOPHAGE

Un sarcophage contenant les ossements d'un homme de deux mètres, datant du troisième siècle avant J.-C., a été découvert par des ouvriers qui procédaient à un terrassement pour construire un nouvel immeuble près de Chieti, dans le centre de l'Italie.

On pense qu'il s'agit du sarcophage d'un chef de tribu qui est mort alors que son peuple traversait la région. Il se trouvait encastré dans une roche et son couvercle à lui seul pesait près de deux tonnes. La tombe ne portait aucune inscription mais contenait des vases et d'autres objets qui ont permis de la dater.



CAMIONNETTE DE LUXE

Les manufacturiers canadiens sont ravis de la nouvelle vogue qui fait que des milliers de Canadiens achètent maintenant des camionnettes utilisées autrefois uniquement pour la livraison. Cette vogue, il faut bien le dire, nous vient une fois de plus de nos voisins américains qui ont su insuffler habilement ce goût au Canada. Cette camionnette-ci, une Ford, possède un intérieur entièrement recouvert de tapis.

(Photo PC)

VOS DROITS

Naissances

Saviez-vous que la loi prévoit que la naissance de tout enfant au Québec doit être inscrite dans les registres d'Etat civil?

Habituellement, cette inscription se fait en même temps que le baptême par celui qui baptise l'enfant.

Cependant, si les parents décident de ne pas faire baptiser l'enfant, le père ou si le père est décédé ou absent, la mère est tenue de déclarer la naissance de l'enfant dans les quatre mois de la naissance au bureau du secrétaire-trésorier ou du greffier de la municipalité où les parents de l'enfant vivent.

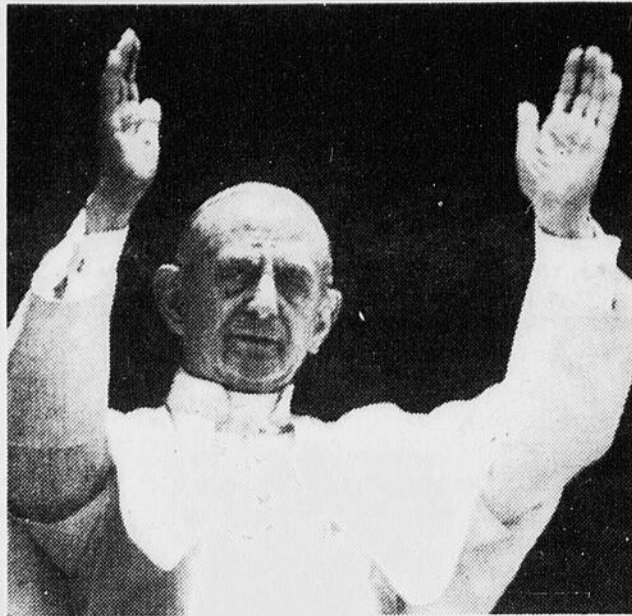
Cette inscription est nécessaire pour identifier l'enfant et les parents peuvent avoir besoin d'une copie de cette inscription pour obtenir par exemple les allocations familiales ou la carte d'assurance-maladie de l'enfant.

Si vous avez besoin d'une copie d'un acte de naissance, adressez-vous au Palais de justice de votre région.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la Loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de "La Minute juridique" en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des services juridiques,
2, Complexe Desjardins,
Tour de l'Est — 1404, C.P. 123,
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)



CEREMONIES DE PAQUES

Le Vatican a annoncé que le pape Paul VI prendra normalement part aux cérémonies de la semaine de Pâques, compris à la procession au cours de laquelle la croix du Christ est transportée le Vendredi saint.

Le souverain pontife, qui aura 80 ans en septembre, inaugurera les cérémonies par la célébration d'une messe à la basilique Saint-Pierre, le dimanche des Rameaux. Le Jeudi saint, il célébrera une messe à St-Jean de Latran et lavera les pieds d'un groupe de jeunes gens comme le Christ le fit avec les apôtres.

Il célébrera une autre messe, le vendredi après-midi à Saint-Pierre, avant de prendre part à la procession au Colisée. La quatrième messe aura à nouveau lieu à Saint-Pierre, le samedi soir et la cinquième, le dimanche, en plein air.

HORTICULTURE

La Société horticole d'Alma présentera au public sa cinquième Clinique hebdomadaire, au cours de la prochaine fin de semaine, au local 165 du Pavillon Camille-Lavoie. Le sujet traité sera "le potager", à l'intention de tous ceux qui aiment cultiver les fruits et les légumes durant la belle saison.



REALISATION DIGNE DE MENTION

La Ligue de mini-basket Sainte-Claire de Chicoutimi (secteur nord), présidée par M. Yvon Flammant, a pris possession, il y a quelques jours, du costume (gilet et culotte) confectionné par les élèves de l'option couture du service d'enseignement professionnel court à l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi. Ces élèves ont effectivement confectionné les costumes des 10 équipes régulières, qui comptent une moyenne de 11 joueurs par équipe dont l'âge varie de 9 à 11 ans, et des deux équipes de joueurs élites. Selon M. Jules Fortin, secrétaire-trésorier de la ligue, le professeur de l'option couture, Mme Devost, a toutes les raisons d'être fière de ses élèves puisque les costumes sont une véritable réussite.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

AFEAS: Il y aura une partie de cartes organisée par l'Aféas Saint-Joachim, de Chicoutimi, le dimanche 13 mars à 19h30, au sous-sol de l'église Saint-Joachim. Billets en vente à l'entrée. Un goûter sera servi. Prix artisanaux. Bienvenue à toutes.

SERENA: A toute personne intéressée à recevoir de l'information sur les moyens actuels de planification familiale, test de recherche de grossesse et méthode symptomthermique, SERENA, service bénévole de régulation des naissances, offre de l'aide soit par appel téléphonique, accueil à domicile et enseignement public. Pour informations: Alma 668-8427.

Chicoutimi et La Baie: 549-8892.

Dolbeau et Mistassini: 276-1864.

Jonquière: 548-2188.

Roberval et Saint-Félicien: 275-4554.

CHICOUTIMI CLINIQUES

DEPARTEMENT DE SANTE COMMUNAUTAIRE: Veuillez prendre note que les cliniques de radiographies pulmonaires, puériculture, et vaccinations aux voyageurs se feront sur rendez-vous, dans les secteurs Arvida,

Chicoutimi, Jonquière et Port-Alfred. Pour information, veuillez communiquer avec le local le plus près de chez vous. Arvida: 548-4671. Chicoutimi: 543-0761. Jonquière: 547-9395. Port-Alfred: 544-1805.

En ce qui concerne Chicoutimi-Nord et autres paroisses.

Latérière: 1er jeudi du mois de 13h00 à 15h00.

Falardeau: 1er jeudi du mois de 9h00 à 11h30.

Saint-Honoré: 1er jeudi du mois de 13h00 à 15h00.

Saint-Luc: 2e et 4e jeudis du mois de 13h00 à 15h30.

COUPLE ET FAMILLE

Le Mouvement couple et famille incite tous les couples du grand Chicoutimi à assister, le 13 mars, à 20h00, à l'école Charles-Gravel, à une conférence dont le sujet sera "l'expérience d'aimer". Le sujet sera traité par M. Yves St-Arnaud, psychologue de Québec.



DANS LE HAUT DU LAC

M. Yvon Charbonneau, président de la Centrale de l'enseignement du Québec, sera dans le territoire de Louis-Hémon, le mardi, 15 mars. Répondant à une invitation du Club québécois du comté de Roberval, M. Charbonneau prononcera une conférence à l'occasion d'un souper qui sera servi au restaurant Mélodie de Saint-Félicien. Il traitera plus particulièrement de la négociation locale menée par les syndicats affiliés à la CEQ.

CROIX-ROUGE DE DOLBEAU

La collecte des donateurs de sang a rapporté 455 chopines, dépassant ainsi l'objectif de 300 fixé par les organisateurs de la Croix-Rouge de

Dolbeau-Mistassini. Selon M. François-Paul Boivin, président, ces résultats sont supérieurs à ceux de l'an dernier alors que 449 chopines avaient été récoltées.

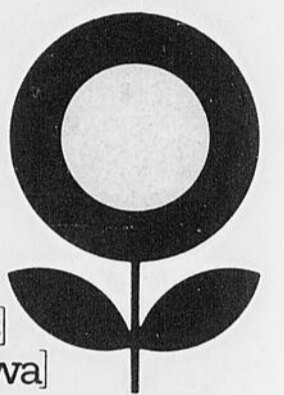
"FELLOWS" DU COLLEGE INTERNATIONAL DES CHIRURGIENS

Le Dr Gilles Bélanger, ophtalmologiste et chef du département de chirurgie de l'hôpital de Chicoutimi, ainsi que le Dr Marcel Simard, également ophtalmologiste au même hôpital, viennent d'être nommés "fellows" du Collège international des chirurgiens, organisme groupant plus de 14,000 chirurgiens, répartis dans 111 pays. C'est ce que nous annonce le premier vice-président international de ce prestigieux corps scientifique, le Dr Gérard Gagnon, lui aussi chirurgien à l'hôpital de Chicoutimi. D'autre part, le Dr Yves Savard, chef du service de cardiologie de l'hôpital de Chicoutimi, a été reconduit dans ses fonctions de chef de l'équipe des sciences cardio-vasculaires du même établissement pour une durée de quatre ans.

JOURNEE DE LA FEMME

La Journée internationale de la femme se déroulait, mardi dernier, et Mme Léopold Tremblay, du Cercle des fermières, en a profité pour nous communiquer l'origine de la célébration de cette journée. Selon elle, c'est en souvenir des travailleuses du textile de New York. En effet, en 1857, ces femmes firent une importante grève dont le caractère subversif devait entraîner une violente répression. Nombre d'entre elles furent matraquées et assassinées. C'est donc pour cela que, chaque année, toutes les femmes du monde entier soulignent cet événement.

LE QUOTIDIEN CJMT/1420



CKCV [Québec] · CKAC [Montréal] · CHLN [Trois-Rivières]
CJBR [Rimouski] · CHLT [Sherbrooke] · CKCH [Hull-Ottawa]

VOUS INVITENT
A PARTICIPER
A LA PROMOTION

SUPER SOLEIL

GAGNEZ UN WEEK-END A ACAPULCO

120 VOYAGES SOLEILS GRATUITS (60 couples)

21-22-23 AVRIL
Départ de Mirabel

LE QUOTIDIEN, et TÉLÉMÉDIA vous invitent à passer un week-end de rêve à Acapulco, sur les ailes de Québecair. Le séjour sera au magnifique hôtel "La Palapa", situé au bord de la mer. Viva Tours Ltée prépare pour nos invités: réceptions, cocktails, visites touristiques et plusieurs surprises agréables durant ce week-end inoubliable.

Postez et écoutez

Courez la chance de gagner un super week-end à Acapulco. Remplissez le coupon de participation ou un fac-similé. La promotion se termine le 8 AVRIL 1977, à minuit, durant six (6) semaines consécutives, soit du 28 février au 8 avril, du lundi au vendredi, à 7 h 43 tous les matins et en fin d'après-midi, à l'antenne de CJMT 1420 et des stations CKCV, CKCH, CHLN, CHLT, CKAC et CJBR. Un billet double pour le vol "SUPER-SOLEIL" du 21 avril, sera tiré au hasard parmi les coupons de participation reçus pour un grand total de 60 billets doubles. La personne aura 60 minutes pour appeler à CKAC.

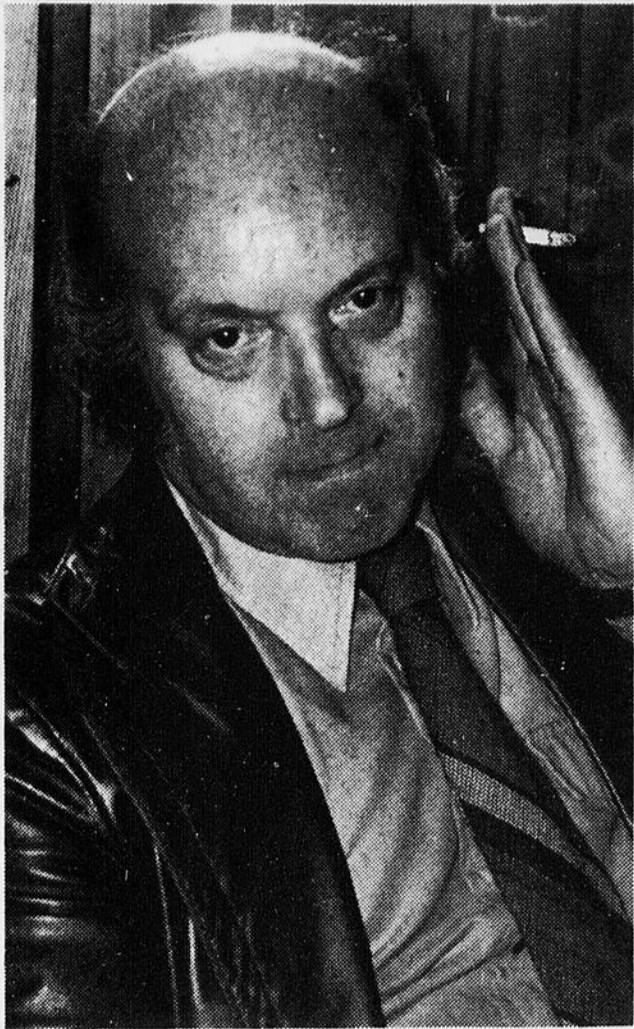
Règlements

- Vous pouvez participer au tirage en remplissant correctement le coupon de participation que vous trouverez dans ce journal ou un fac-similé et en le postant à CKAC, Montréal.
- Si votre coupon est tiré, vous devez répondre correctement à une question mathématique et vous pourrez alors participer avec votre invité(e) au voyage Super-Soleil qui aura lieu à Acapulco, les 21, 22, 23 avril 1977.
- Il est entendu que les participants au voyage Super-Soleil s'engagent à se conformer à toutes les modalités et exigences qui leur seront transmises ultérieurement. Participent à cette promotion, les publications suivantes: Dimanche-Matin — Dimanche Dernière-Heure — Le Soleil — Le Quotidien (Chicoutimi) — La Parole (Drummondville) et TV Hebdo.
- Les billets remis aux gagnants sont incessibles, non négociables, non admissibles sur un autre vol que le vol "Super-Soleil" de Québecair vers Acapulco, du 21 avril 1977 pour aller et du 23 avril pour le retour du tirage.
- Il est entendu que les employés de Québecair, Viva Tours, des Publications Unimédia, TV Hebdo et Télémédia ainsi que les membres de leur famille immédiate ne sont pas autorisés à participer à cette promotion. De plus, seules les personnes âgées de 18 ans et plus peuvent participer au concours.
- Les tirages ont lieu du lundi au vendredi, à 7 h 43 et 16 h 43, sur les ondes de réseau Télémedia, du 28 février au 8 avril inclusivement. Les gagnants ont une heure pour appeler Télémedia. Ils seront interviewés en ondes à 9 h 44 et 17 h 44.

Veuillez m'inscrire à
LA PROMOTION "SUPER-SOLEIL"
CJMT, 365 est, rue Racine,
Chicoutimi, Qué.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
PROV. _____ TEL. _____
CODE POSTAL _____

LES GAGNANTS
DES RÉGIONS DE QUÉBEC
CHICOUTIMI, ET RIMOUSKI AURONT
DROIT AU TRANSPORT GRATUIT D'UNE DE
CES TROIS VILLES À MIRABEL PAR QUÉBÉCAIR.



Claude Morin

Le gouvernement n'est pas soumis à Ottawa

— Claude Morin

QUEBEC (PC) — Même s'il est encore un gouvernement "provincial", le gouvernement péquiste n'est pas "soumis à Ottawa".

C'est ce qu'a rappelé mercredi le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, alors qu'il justifiait à l'Assemblée nationale le refus du Québec de participer à la prochaine conférence fédérale-provinciale des ministres des Communications en fin de mars.

M. Morin a souligné au député libéral John Ciaccia (Mount-Royal) qui l'interrogeait en Chambre, que cette décision de ne pas participer "découlait en ligne directe de la politique du gouvernement libéral précédent".

On sait qu'un des ministres libéraux des Communications sous le gouvernement Bourassa, M. Jean-Paul L'Allier, avait déjà refusé de participer à une telle conférence pour protester contre l'attitude intransigeante d'Ottawa.

D'ici 10 ans Baisse de 40 pour cent de la clientèle scolaire

RIMOUSKI (PC) — Une étude réalisée par le ministère de l'Éducation prévoit, d'ici 10 ans, une baisse de près de 40 pour cent de la clientèle scolaire dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

En 1970, la clientèle des commissions scolaires élémentaires et secondaires de ces régions avait atteint un sommet de 77,000 élèves. Au cours des sept dernières années ce nombre a baissé à 60,000 et on prévoit que d'ici 1982, la population scolaire sera inférieure à 45,000. C'est surtout au niveau

Mise sur pied d'un organisme international de coordination

QUEBEC (PC) — Un organisme de coordination d'envergure internationale vient d'être mis sur pied dans le cadre de la lutte contre les ravages causés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les forêts du nord-est de l'Amérique.

La nouvelle a été annoncée dans un communiqué publié, mardi, par le service d'information du ministère québécois des Terres et Forêts.

Ce nouvel organisme, qui a été créé au cours d'une réunion tenue, lundi, à Québec, sera désigné sous l'appellation de Conseil pour la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans l'Est ou Eastern Spruce Budworm Council.

Il regroupe des représentants des gouvernements de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve, du gouvernement des États-Unis et de l'État du Maine.

Mécanisme permanent

Selon le communiqué, cet organisme verra notamment à établir un mécanisme de communication et de consultation au niveau supérieur des gouvernements concernés.

Il procédera également, dans cet optique, à la formation de comités de coordination chargés plus spécifiquement des travaux de recherche sur la santé, la standardisation des procédés de lutte, comme la pulvérisation aérienne, les dommages possibles à l'environnement, les méthodes d'inventaire, la bibliographie, etc.

M. Herb Clark, sous-

ministre au ministère des Terres et Forêts de Terre-

Neuve, a été élu, à titre provisoire à la présidence du

conseil tandis que M. Frank E. Webb, conseiller spécial

au ministère des Ressources naturelles du Nou-

veau-Brunswick, occupera le poste de secrétaire.

Dispositif de détection du givre mis au point

QUEBEC (PC) — Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) vient d'annoncer la mise au point d'un nouveau dispositif de détection du givre, qui sera fabriqué au Québec et devrait être commercialisé à l'échelle de l'Amérique du Nord.

la fabrication et la commercialisation de cette invention ont été vendus à trois actionnaires de la compagnie Cusco Industries Ltée et à un spécialiste

en réfrigération industrielle, M. Reinhold Kittler. Selon l'agent commercial du CRIQ, M. Simon Luprin, cet appareil a un po-

tentiel énorme à l'échelle du continent nord-américain et offre plusieurs avantages importants dont les principaux sont l'exactitude et la fiabilité.

C'est la première fois que le CRIQ accorde une licence exclusive de fabrication et de commercialisation pour une de ses inventions.

La diffusion des débats étudiée par un comité

QUEBEC (PC) — Un comité spécial vient d'être formé à l'Assemblée nationale pour "examiner les modalités d'implantation de la radiodiffusion et de la télédiffusion des débats parlementaires".

Une motion créant ce comité a été adoptée mercredi par la commission de l'Assemblée nationale.

Ce comité comprendra huit députés, dont le président de la Chambre, M. Clément Richard, quatre péquistes, deux libéraux et un unioniste.

D'ici deux mois, ce comité fera rapport à la

commission de l'Assemblée nationale.

MM. Harry Blank (1-Saint-Louis) et Jean-Noël Lavoie (1-Laval) feront partie du comité pour les libéraux tandis que M. Maurice Bellemare (1-Johnson) représentera l'Union nationale.

Le Parti québécois fera connaître d'ici quelques jours le nom des quatre députés qui seront ses porte-parole. On sait que l'ouverture de la session, mardi, n'a pas été télévisée à cause d'une mésentente sur les modalités et les façons de procéder.

Les droits exclusifs pour

Tous les moyens sont bons! Mais, hâtez-vous!



Achetez vos billets dans les banques, les caisses populaires, la plupart des compagnies de fiducie, certaines caisses d'économie et chez nos détaillants, partout au Canada.



Loto Canada

\$1 Million Loto Canada

Débrayage à l'hôpital

MONTREAL (PC) — Quelque 1,100 employés de la cantine, de la buanderie et préposés à l'entretien de l'hôpital Montreal General ont débrayé, mercredi, pour une journée d'étude.

La direction de l'hôpital dit ne pas connaître les raisons de cet arrêt de travail mais M. Patrick Henry, secrétaire du Syndicat des employés d'hôpitaux de

Montréal (indépendant), a déclaré que "l'hôpital sait depuis un bout de temps pourquoi nous ne sommes pas contents ici"; il a accusé la direction d'"une série de violations de la convention collective qui durent depuis des mois" et il a ajouté que le débrayage

continuerait pour une période indéterminée.

Selon la direction, les malades ne souffrent pas encore de cette situation car les médecins, les infirmières et les cadres aident à servir les repas ainsi qu'à d'autres tâches.

Journée d'étude des professeurs de l'UQ

HULL (PC) — Les professeurs de l'Université du Québec dans l'Ouest ont tenu une journée d'étude, mercredi, afin de décider éventuellement s'ils vont reprendre les négociations ou bien déclencher une grève à la suite de la rupture, survenue mardi, des pourparlers destinés à renouveler le contrat de travail expiré le printemps dernier.

"Nous voulons montrer à la direction que nous sommes sérieux", a affirmé M. André Dolbec, porte-parole de 63 professeurs des campus de Hull et de Rouyn.

Les cours destinés à quelque 2,000 étudiants à temps plein et partiel ont été annulés au moins pour la journée.

Les enseignants ont donné un mandat de grève à leurs dirigeants syndicaux le mois dernier. Le différend porte sur la procédure de grief, la classification des professeurs et la période de mise à l'épreuve pour les chargés de cours.

FEDERATION DES GUIDES DU QUEBEC

Jeannettes - Guides - Kamsoks

Siège social:
1415, rue Jarry est,
Montréal, H2E 2Z7
Téléphone: 514-374-4700, p. 263

Commissaire provinciale
Michèle Vézina

Commissaire diocésaine Chicoutimi
Diane Poitras,
715, Joliette, No 22
Chicoutimi, P.Q. G7J 2P7

DON DE SANG
DON DE VIE



DONNEZ DU SANG À LA

QUEBEC EN BREF

Meuniers québécois et ontariens

MONTREAL (PC) — Deux dirigeants syndicaux ontariens ont assuré les 500 meuniers québécois en grève, mercredi, que la farine produite dans les usines de Toronto et de Port Colborne des sociétés Maple Leaf et Robin Hood n'atteindra jamais le Québec.

"Déjà, ont affirmé MM. Pat Soucie et Howard Downton, nous avons arrêté l'expédition de sept camions. Une autre fois, nous avons empêché 1,700 poches de farine de partir, de même que trois wagons en vrac."

Les deux délégués ontariens ont fait ces déclarations au cours de l'assemblée générale regroupant les grévistes des quatre minoteries québécoises.

Un appui semblable, selon un communiqué de la Confédération des syndicats nationaux, aurait été reçu de meuniers de l'Ouest canadien et de Buffalo, aux Etats-Unis.

Les grévistes québécois protestent contre des réductions de salaires imposées par la Commission anti-inflation.

Société Cast North Ltée

MONTREAL (PC) — Le président de la société Cast North America Ltd. a révélé mardi qu'il prendra des mesures, au cours des prochains jours, pour transférer la majorité des activités de cette compagnie à Halifax. Il impute la responsabilité de ce transfert à un différend qui oppose Cast à l'Association des employés du port de Montréal.

Klaus Gluesing a rappelé que Cast a été débouté en appel contre une mesure d'expulsion prise à son endroit par l'Association des armateurs. L'expulsion avait été décidée quand Cast eut refusé d'augmenter sa cotisation auprès du fonds syndical dit de "sécurité d'emploi".

Les dirigeants de Cast doivent rencontrer les autorités portuaires de Halifax afin d'accélérer les procédures de transfert de ses opérations.

Cast fait actuellement transiter six navires par mois à Montréal. M. Gluesing affirme que quatre de ces navires seront dérotés vers Halifax et que les deux autres continueront à utiliser le port de Montréal pour le transport d'acier importé et de certains containers. Le siège social de la compagnie demeurera toutefois dans la métropole.

Ascenseurs

MONTREAL (PC) — Les mécaniciens d'ascenseurs en grève s'opposent à la création de toute équipe d'urgence et à la création de tout service de secours d'urgence tant que durera leur conflit.

Ce faisant, quelque 200 mécaniciens d'ascenseurs réunis en assemblée générale dans la métropole se sont opposés, non seulement à une demande patronale de décréter des services essentiels à maintenir, mais également à une recommandation de leurs dirigeants syndicaux qui leur proposaient de créer de telles équipes, au moins pour avoir une meilleure "image" dans l'opinion publique.

Le conflit se poursuit donc et de plus en plus d'ascenseurs, notamment dans les immeubles publics, sont en panne, bien que la situation ne soit pas encore alarmante.

Entre-temps, le médiateur Réjean Larouche continue sa médiation spéciale commencée lundi et a tenu une autre séance de médiation, mardi, qui a ressemblé plus à une séance "d'exploration", afin de cerner les points en litige, que de négociation proprement dite.

Traitement du recteur

QUEBEC (PC) — Le traitement du recteur de l'Université Laval sera porté de \$57,000 à \$66,000, incluant les frais de représentation.

Le conseil de l'université a approuvé cette hausse, mardi, après quatre heures de délibérations consacrées au rapport du comité Trotter, concernant les traitements du recteur et des vice-recteurs.

Faute de temps, le conseil a dû toutefois reporter à mardi prochain l'étude du traitement des quatre vice-recteurs.

Le comité Trotter a fait une étude comparative des traitements du recteur et des vice-recteurs, avec ceux des hauts postes similaires des universités canadiennes et américaines, poussant l'extrapolation aux sous-ministres et présidents de régies et de commissions gouvernementales et paragonnementales au Québec.

Il en est notamment arrivé à la conclusion que leur traitement devrait être équivalent à celui des professeurs titulaires au sommet de l'échelle à Laval, plutôt que d'être fixé par rapport à celui des professeurs du même âge dans d'autres universités.

L'augmentation entrera en vigueur le 4 avril prochain, date de l'élection du prochain recteur.

Ce dernier touchera un traitement annuel de base de \$36,679 auquel s'ajouteront un supplément de \$28,000 indexé au coût de la vie et une allocation forfaitaire de \$3,600 par année pour fins de représentation.

Dénonciation de braconniers

AMQUI (PC) — L'Association des pêcheurs et chasseurs de la Matapédia a décidé de prendre les grands moyens pour éliminer les braconniers, soit la dénonciation.

L'association offre en effet une prime de \$500 pour découvrir les auteurs d'un récent "massacre" de 11 cerfs de Virginie, perpétré près de New-Richmond.

"Savez-vous combien de sportifs sont déterminés à casser les reins de ces criminels qui détruisent le patrimoine faunique québécois, la réputation des chasseurs et qui ébranlent l'économie touristique régionale basée sur la chasse et la pêche sportive", commente André-A. Bellemare, chroniqueur de chasse et pêche du quotidien Le Soleil.

En fin de semaine dernière, cinq chasseurs de La Tabatière, sur la Basse Côte-Nord, ont été surpris par des agents du Service de la faune du gouvernement provincial alors qu'ils venaient d'abattre cinq orignaux dans leur habitat d'hiver.

Les agents de conservation ont immédiatement saisi huit armes à feu de fort calibre, les cinq animaux abattus et cinq motoneiges.

Les cinq chasseurs pris en défaut seront mis en accusation dès que l'enquête aura été complétée, a fait savoir M. Victor Landry, directeur du bureau régional du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à Sept-Îles.

Les braconniers ont été surpris à 75 milles au nord de La Tabatière, sur les bords de la rivière Petit Mécatina. Les agents de conservation patrouillaient la région du haut des airs.

La Tabatière est située à 400 milles à l'est de Sept-Îles.

Dépoussiéreurs

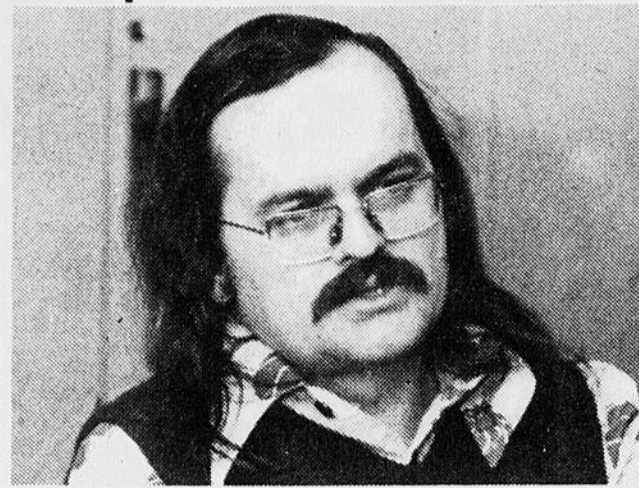
MONTREAL (PC) — Les Services de protection de l'environnement viennent d'autoriser la société Carey Canadienne Mines d'East Broughton Station (comté de Frontenac) à installer dans son usine des dépoussiéreurs capables d'épurer à près de 10 pour cent l'air chargé de particules et qui, souligne-t-on, correspondent à la meilleure technologie disponible.

Ainsi, dans la section du traitement du minerai d'amiante, trois dépoussiéreurs purifieront près de 300,000 pieds cubes d'air à la minute. Au séchage du minerai, un appareil filtrera 85,000 pieds cubes par minute tandis qu'un autre, d'une capacité de 90,000 pieds cubes, épurera les effluents du nouveau séchoir à lit fluidisé.

Toutes les poussières recueillies seront acheminées vers un parc à déchets.

Loi sur les mesures de guerre

Le fédéral dispose de trop de pouvoir face au Québec



Pierre Vallières

QUEBEC (PC) — Le gouvernement fédéral pourrait se servir de la Loi des mesures de guerre pour contrer les velléités d'indépendance du gouvernement péquiste.

C'est ce qu'a indiqué mercredi M. Pierre Vallières, militant indépendantiste bien connu, lors d'une rencontre avec la presse parlementaire à qui il a remis des copies de son dernier livre, "L'exécution de Pierre

Laporte".

Selon M. Vallières, le nouveau gouvernement péquiste de M. René Lévesque devrait exiger d'Ottawa le retrait immédiat de la Loi des mesures de guerre, adoptée en 1970 et jamais abrogée depuis.

Sinon, en plein milieu de négociations entre Québec et Ottawa sur un dossier litigieux, le fédéral pourrait faire pression en envoyant l'armée au Québec à cause

d'une "insurrection appréhendée".

M. Vallières a rappelé que cette loi permettrait de donner à Ottawa des pouvoirs absolus.

"Le cabinet fédéral pourrait, en vertu de cette loi, suspendre le processus judiciaire, décréter la loi martiale, et même mettre le gouvernement du Québec en tutelle", a dit M. Vallières.

"Lorsque cette loi est en opération, c'est le pouvoir absolu entre les mains du gouverneur général en conseil."

M. Vallières a également répété sa suggestion de tenir une enquête publique et complète sur les événements d'octobre 1970.

"Le gouvernement doit aux Québécois la vérité sur les événements de 1970 et le Parti québécois devrait être celui qui fait la lumière dans ce dossier", a conclu le militant indépendantiste.

Gilles Lamontagne veut promouvoir l'unité du Canada

QUEBEC (PC) — L'indépendance du Québec mènerait probablement à la dictature.

C'est en tout cas ce que craint le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, qui, de l'hôtel de ville, annonçait mercredi sa décision de briguer l'investiture du Parti libéral du Canada dans la circonscription de Langelier, en vue des élections partielles qui sont attendues pour le début de l'été.

Citant le cas de l'Algérie qui, avant d'accéder à l'indépendance, a longtemps connu le statut de département français, M. Lamontagne a dit craindre l'établissement d'un régime "de parti unique".

Par ailleurs, le maire de Québec, qui n'attend pas d'opposition sérieuse lors de l'assemblée de mise en nomination du Parti libéral, a déclaré: "L'opposition n'est pas nécessaire et quand il y en a, on y voit".

M. Lamontagne a expliqué qu'un des objectifs de son entrée en politique fédérale est de travailler à promouvoir l'unité cana-

dienne. "Je suis fédéraliste", a-t-il dit.

Quel fédéralisme?

Cependant, M. Lamontagne, qui était en politique municipale depuis 15 ans, maire de Québec et chef du Progrès civique depuis 12 ans, n'a pas précisé le type de fédéralisme qu'il favorise.

Celui qui aspire à la succession de M. Jean Marchand dans le comité de Langelier n'a pas encore formé son opinion sur la délicate question des Gens de l'Air.

"Je n'ai pas encore pu me familiariser avec ce dossier, a-t-il dit, et cela ne ferait pas sérieux si je me prononçais."

M. Lamontagne, au cours de sa conférence de presse, a indiqué qu'il conserverait son poste à la mairie de Québec au moins jusqu'au lendemain de l'élection dans Langelier.

"Quant à mes fonctions de maire de Québec, a-t-il dit, je demeure à mon poste pour le moment. Si les électeurs de Langelier me faisaient confiance, je



Gilles Lamontagne

crois cependant qu'il serait normal de me retirer de la mairie de Québec."

Le maire de Québec ignore si un portefeuille lui sera attribué s'il devient député de Langelier.

Il a soutenu que le premier ministre Trudeau ne lui a rien promis. "Il va falloir, a-t-il dit, philosopher, que je m'habitue à ne pas être chef, à ne pas être celui qui décide tout."

Une nouvelle fantastique!

Export 'A' Lights:
un "tabac allégé" dont
la saveur vous étonnera.

Jusqu'à maintenant, toutes les nouvelles cigarettes étaient ou trop fortes ou trop douces.

Mais tenez-vous bien! Nous venons de créer la meilleure cigarette jamais produite.

Comme à l'accoutumée, nous avons choisi les meilleurs et les plus savoureux tabacs. Mais ce qui est fantastique et épatant, c'est que nous avons réussi à les rendre plus "légers" sans les adoucir.

Vous imaginez bien le résultat: une cigarette plus que savoureuse et légère à fumer.

Essayez une Export 'A' Lights, comme on dit: elle est... à point.



RÉGULIÈRE ET KING SIZE

La Nouvelle Export 'A' Lights
Elle est... à point!

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: 14mg "goudron" 1.0mg nicotine.

Vers quel Marché commun Canada-Québec?

Aussi vaste, ambitieux et même colossal qu'il soit, le programme législatif dont le premier ministre a tracé les grandes lignes mardi est celui d'un gouvernement respectueux du mandat qu'il a reçu le 15 novembre dernier.

Imbu d'un sain réalisme et d'un gradualisme de bon aloi, M. René Lévesque entreprend de livrer la marchan-



GILLES LESAGE
Tous droits réservés. Le Quotidien et EdMedia

diser promise: celle d'un gouvernement dynamique, intégral, efficace. Nulle trace de triomphalisme dans ses propos — la conjoncture et les contraintes de tous ordres s'y prêteraient mal d'ailleurs — mais une détermination farouche teintée de sobriété et de modération. Au cours des mois chargés qui viennent, il sera loisible à chacun de juger sur pièces.

Non seulement le chef du gouvernement ne part-il pas en guerre ouverte contre Ottawa, mais il fait appel à sa collaboration, particulièrement pour relancer l'économie et réduire le chômage.

Bien plus encore, et à la toute fin de son discours, M.

Lévesque remet à l'honneur le second volet de l'option fondamentale du Parti québécois, celui de l'association du Québec avec le reste du Canada.

Certains indépendantistes inconditionnels se surprendront de cette pudeur, qui évoque un retour aux sources du Mouvement Souveraineté-Association, il y a déjà près de dix ans, et auquel M. Lévesque a lui-même fait allusion au cours de sa conférence de presse.

Là, comme ailleurs, c'est l'étapisme qui prévaut et il ne saurait y avoir de place pour l'improvisation et la précipitation.

La première étape sera celle du projet de loi-cadre sur le référendum qui, au cours de l'automne probablement, sera soumis à l'examen d'une commission parlementaire, "afin que tous aient l'occasion de s'exprimer sur son contenu". Voilà une précision fort utile et qui vient à son heure. Car il est capital que l'ensemble des citoyens, et non seulement les députés qui les représentent, aient voix au chapitre sur l'évolution politique du Québec.

Le gouvernement s'est engagé à tenir un référendum avant la fin de son présent mandat. Mais il semble bien que ce genre de consultation inédite ici sera rodé par la tenue d'un référendum sur un sujet plus restreint, quoique fort important, celui de l'énergie nucléaire.

La seconde étape, déjà en cours, sera celle de l'approfondissement de l'option péquiste, faite de "souveraineté nationale" et d'un "nouveau type d'association". Une étude complète sur les modalités de cette association est en voie de préparation au ministère de M. Claude Morin, et les résultats en seront communiqués aux députés et aux citoyens, "aussitôt qu'ils seront disponibles".

Il n'est pas sûr que ce soit dès cette année, toutefois, tant le sujet est vaste et ses implications fort complexes.

Au surplus, c'est sûrement le sujet concernant lequel les documents officiels du Parti québécois et les vues des ténors ministériels sont des plus flous, quand ils ne sont pas contradictoires.

Dans son récent livre sur "Le Parti québécois", Vera Murray (une politologue de l'Université du Québec à Montréal), note deux choses à cet égard. A l'origine, soit dans le programme du MSA, l'association d'un Québec indépendant avec le Canada est présentée comme une nécessité inévitable, surtout en ce qui relève des éléments essentiels d'une union douanière (ou "marché commun") et d'un accord d'union monétaire.

Puis, avec l'arrivée des anciens "ristines" farouchement opposés au projet d'association, l'association prend progressivement l'allure d'une solution simplement souhaitable parce qu'avantageuse, mais qui ne doit limiter en rien le projet de souveraineté politique. Le programme de 1970, fruit du compromis avec le RIN, dit même qu'en cas d'échec du projet de communauté monétaire avec le Canada, "le Québec pourra envisager des ententes économiques particulières avec quelque autre entité politico-économique". Vague à souhait, cette intention n'est pas précisée, non plus que le "prix de l'indépendance pure et simple".

Plus capital encore, si le programme du PQ paraît clair sur le principe de l'association, il laisse toujours une très grande liberté quant aux modalités du projet. Le dernier programme, celui de 1975, se contente d'évoquer le principe de "la libre circulation des marchandises" et un régime "particulier touchant les denrées agri-

coles". Même l'idée d'union douanière n'est présentée que comme une possibilité, "si telle est la volonté des parties".

Force est de conclure avec Mme Murray que le programme officiel témoigne d'un "refroidissement de l'enthousiasme à l'égard de l'idée d'une association économique étroite avec le Canada".

En quelques mots, M. Lévesque la relance utilement à l'air libre. L'association envisagée, dit-il, sera "inspirée de formules que bien d'autres peuples pratiquent déjà, et qui leur a grandement servi à coopérer et à se développer ensemble, mais sans les tensions permanentes, les inégalités politiques et les risques permanents d'animosité du fédéralisme traditionnel".

Au gouvernement, au sein du PQ, qui en débatta au congrès général du mois de mai, il faudra pousser plus avant cette réflexion sur le contenu réel de l'association.

Déjà en 1967, dans Option Québec, M. Lévesque prévoyait les tensions qu'allait engendrer le projet d'association: "Certains seront portés à voir là de sérieuses entraves à cette indépendance à laquelle ils ont si farouchement rêvé qu'ils ont une peine compréhensible à la voir autre qu'absolue, intégrale."

M. Lévesque n'a pas repris cette phrase mardi. Ce n'était pas d'ailleurs le lieu ou le moment pour le faire. Mais elle reste d'actualité, même si ce sont les "étapistes" qui ont pris le pouvoir le 15 novembre. A l'instar de M. Claude Morin, les propos du député de Mercier, M. Gérard Godin, sont révélateurs à cet égard. Et seuls ceux qui ne tiennent pas compte de la réalité, de l'histoire et de géographie peuvent s'en scandaliser.

Vers quel marché commun Canada-Québec? Cela reste à voir.

Saint-Léonard Sous tutelle jusqu'en 1978...

QUEBEC (PC) — La ville de Saint-Léonard, en banlieue de Montréal, devrait être maintenue sous tutelle jusqu'au 31 décembre 1978.

Telle est une des recommandations essentielles contenues dans un rapport produit le 14 février dernier par la Commission municipale du Québec en rapport avec l'administration de cette municipalité de la banlieue métropolitaine, rapport rendu public hier à Québec par le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

De ce document signé par trois commissaires, MM. Pierre Bolduc, Jean-Paul Boucher et Jean Piquet, il ressort que l'administration générale de cette ville leur "a paru adéquate" et qu'aucun fonctionnaire municipal "ne peut faire l'objet de reproche". Le rapport de la CMQ for-

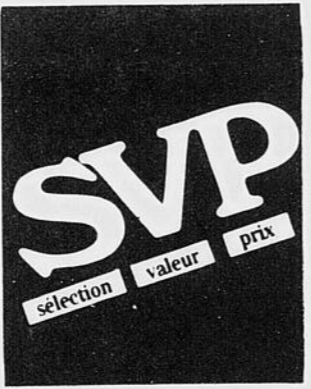
mule cependant certaines recommandations relatives à l'aspect administratif des opérations de Saint-Léonard.

Par ailleurs, le rapport des trois commissaires indique que ceux-ci ont examiné avec soin les relations "plus ou moins claires" d'un groupe, les Consultants métropolitains Inc. avec l'administration municipale de Saint-Léonard et son comportement dans l'exécution de travaux suite aux mandats qui lui avaient été donnés à exécuter.

La CMQ, dans son rapport, évoque deux cas particuliers de "ristournes impliquant M. Jean de Zazzo", lequel a siégé à titre de conseiller municipal de septembre 1971 à novembre 1974 et agi à titre de maire depuis cette date jusqu'en décembre 1975. Enfin, les trois mem-

bres de la commission ont fait l'examen de neuf cas particuliers de changement de zonage.

"Cette enquête, écrivent les trois commissaires, nous a démontré jusqu'à quel point M. Jean de Zazzo, échevin, maire et ingénieur-conseil, contrôlait tous les aspects de l'administration municipale de Saint-Léonard, et tout spécialement toute question relevant des règlements de zonage et de construction."



Postes de brigadiers

Sécurité à bord des autobus scolaires

QUEBEC (PC) — Le ministère québécois des Transports envisage de créer des postes de brigadiers scolaires qui veilleraient à la sécurité à bord des autobus scolaires.

C'est ce qu'a annoncé,

mercredi, le ministre, M. Lucien Lessard, en expliquant à l'Assemblée nationale qu'une étude des coûts de cette mesure avait été entreprise au sein de son ministère.

La collision survenue

lundi soir à Carignan, entre un autobus scolaire et un train du CN n'est pas étrangère à cette décision, selon M. Lessard. L'accident a fait deux morts.

Le ministre a expliqué qu'on étudiait la possibilité

que ces brigadiers soient ou bien des étudiants plus âgés, ou bien des adultes spécifiquement engagés à cette fin.

Leur rôle serait de veiller à la sécurité des jeunes enfants lorsque ceux-ci montent ou descendent de l'au-

tobus scolaire, et traversent la rue pour retourner chez eux.

On procède également à une révision en profondeur du Code de la route actuellement, a rappelé M. Lessard.

MONTREAL DRAPERIES

**FAITES FAIRE VOS TENTURES SUR MESURES
N'IMPORTE QUEL TISSU - GRANDEUR - PRIX**

DOUBLÉES OU NON DOUBLÉES

ÉCONOMISEZ 50%

SUR LA CONFECTION

Des tissus merveilleux de par le monde, des motifs variés et de nouvelles couleurs pour vous aider à créer une ambiance personnelle et distinctive. Et de plus, vos tentures seront faites avec soin par notre personnel spécialisé à notre propre manufacture, une des plus modernes au Canada. Commandez maintenant et économisez 50% sur la main d'œuvre.

CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX PLAFONDS EN PENTE OU CATHÉDRALE, NI AUX VALENCES DÉCOUPÉES.

MERCREDI, 9 MARS AU SAMEDI, 19 MARS, 1977

2 FAÇONS DE MAGASINER
MAGASINAGE EN PERSONNE
A L'UN DE NOS MAGASINS
OU A NOTRE DÉPARTEMENT
DE SERVICE À DOMICILE

GRATUIT! SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
RENDEZ-VOUS JOUR OU SOIR
Nos représentants vous viendront en aide pour choisir le tissu qui vous convient le mieux, vous assisteront au Canada dans le choix de vos tissus, à l'installation de vos tentures et de vos rideaux.

COMPOSEZ SIMPLEMENT **549-8203**

**PLACE DU SAGUENAY
CHICOUTIMI**
549-8203

CHARGEX

Soyez à notre heure...

l'heure nouvelle des montres au quartz chez Peoples.

Deux montres finement ouvragées, si belles que nous leur avons donné notre nom et si précises qu'elles tiennent l'heure à quelques secondes près en un mois entier... c'est garanti!

Au contact d'un bouton, vous obtenez par luminescence une lecture numérique des quantièmes (date complète) en plus des heures, minutes et secondes. Les deux montres portent la garantie d'un an des bijoutiers-diamantaires Peoples.

Pour homme, très nouveau modèle à cadran oblique rectangulaire, qui permet la lecture directe sous tous les éclairages. En tout, six informations numériques différentes. Boîtier de couleur jaune ou blanc. **149.95**

Pour femme, modèle traditionnel, mais de même précision et aux six mêmes informations numériques. Boîtier de couleur jaune. **79.95**

**LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES
Peoples⁺**
pour ceux qui aiment le beau

PLACE DU ROYAUME

ARTS ET SPECTACLES

Après enquête aux douanes

Sophia Loren rejoint Ponti à Paris

ROME (AP) — Sophia Loren a été retenue mardi soir vers 19h30 par les douaniers de l'aéroport de Rome alors que l'actrice devait embarquer à bord d'un avion à destination de Paris.

Près de cinq heures après, Sophia Loren se trouvait toujours dans un salon de l'aéroport.

Les douaniers se sont bornés à indiquer que les bagages de l'actrice étaient en cours de fouille. Mais d'après des sources proches de la police, cette décision serait en rapport avec l'ouverture d'une enquête sur des questions d'ordre fiscal et de devises liées aux activités du mari de la comédienne, le cinéaste Carlo Ponti. Le mois dernier, des policiers avaient fouillé la villa rennaise des Ponti ainsi que le bureau du metteur en scène et saisi un certain nombre de documents.

Sophia Loren venait juste de franchir le point de contrôle des passeports lorsqu'un douanier l'a arrêtée pour lui poser des questions. D'après des témoins de la scène, l'actrice a parus esquiver les questions. Elle

a alors été invitée à suivre le douanier dans le bureau des douanes avec son sac. Par la suite, paraissant nerveuse derrière ses lunettes noires, elle a téléphoné pendant 20 minutes, appelant au secours son avocat. Deux heures plus tard, trois avocats sont arrivés, dont son principal conseiller juridique, Me Emmanuelle Golino. Il s'est ensuivi un interrogatoire, en présence de ses avocats, mené par un fonctionnaire de haut rang venu spécialement de Rome.

Avant minuit, Carlo Ponti a réussi, depuis New York, à rejoindre l'aéroport romain et à parler avec Me Golino. Après cette conversation, l'avocat a dit à la presse: "ce n'est rien. Il s'agit d'un examen douanier normal et d'un interrogatoire normal, dans le cadre de l'enquête" touchant aux problèmes de cinéma.

L'actrice était accompagnée par une amie, qui a été contrainte de retarder son départ pour attendre Sophia Loren.

Sophia Loren et son mari sont devenus citoyens français après avoir renoncé à la nationalité ita-



ACCUEIL CHALEUREUX — Après un interrogatoire de neuf heures à l'aéroport de Rome, Sophia Loren, toute radieuse, a été accueillie par son mari à Paris. Le ci-

néaste Carlo Ponti et sa nouvelle épouse ont décidé de quitter l'Italie pour des problèmes d'impôt.

lienne pour des raisons de commodité fiscale et aussi parce que le remariage de Carlo Ponti avec l'actrice n'a jamais été validé par les autorités italiennes.

Il n'y avait pas d'ordre de l'arrêter, elle précisément, et je me suis rendu compte qu'il était opportun de la soumettre à une fouille en présence de mes supérieurs.

D'après le douanier qui a interpellé Sophia Loren, il s'est agi d'un examen de routine sur la quantité de devises qu'elle se proposait de sortir. La législation italienne prévoit en effet que les étrangers ne peuvent sortir plus de devises qu'ils n'en avaient en entrant.

"Elle n'avait sur elle que quelques milliers de lires, a

raconté le douanier. Elle a été très polie mais j'ai estimé qu'il était opportun de la soumettre à une fouille en présence de mes supérieurs.

Après neuf heures d'examen douanier qualifié de "routine" par la police,

l'actrice a été finalement relâchée et a pu embarquer mercredi matin à bord d'un appareil à destination de Paris.

A son arrivée à Paris, Sophia Loren a refusé de commenter les raisons de son interrogatoire à l'aéroport de Rome. "Je ne veux faire aucun commentaire sur cela, a-t-elle dit; j'ai manqué mon avion parce qu'il y avait beaucoup de photographes autour, c'est pourquoi la police était là".

Quand on lui a demandé

si elle allait rester en France, l'actrice a simplement répondu: "Nous vivons ici".

Puis elle est partie en ajoutant: "je suis fatiguée parce que je n'ai pas dormi. C'est tout".

Elle avait été accueillie à l'aéroport Charles-de-Gaulle par son mari. "Elle m'a appelé de Rome pendant la nuit, a expliqué celui-ci. Elle a été retenue pendant une heure et demie, c'est tout. Je ne veux pas parler maintenant, je veux juste voir ma femme".

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

JEUDI: 13h30

REQUIEM POUR UNE CANAILLE (5) — It. 1967. Drame policier de F. Prosperi avec Robert Webber, Elsa Martinelli et Jean Servais. — Un gangster américain se rend à Marseille pour participer à un hold-up. — Entre en matière percutante. Suite plus conventionnelle. Impression de déjà vu. Interprétation solide.

JEUDI: 19h30

LA GIFLE (4) — Fr. 1974. Comédie de moeurs de C. Pinoteau avec Lino Ventura, Isabelle Adjani et Annie Girardot. — Un professeur d'histoire éprouve des ennuis avec sa fille de dix-huit ans qu'il a élevée seul. — Problèmes de vie abordés avec un mélange de gravité et de légèreté. Scènes courtes, précises et éloquentes. Ensemble plaisant. Interprétation plus que satisfaisante.

JEUDI: 23h15

LA REINE DES BARBARES (6) — Fr. 1960. Film d'aventures de S. Grieco avec Chelo Alonso, Jacques Sernas et Folco Lulli. — Une fille, ayant survécu à l'agression des Tartares, est recueillie par le chef d'une tribu et élevée à la façon d'un véritable guerrier. — Ensemble chargé et touffu. Nombreuses naïvetés. Interprétation convaincue.

JONQUIERE — CKRS-TV

JEUDI: 14h30


L'HOMME A LA JAGUAR ROUGE (5) — All. 1968. Drame policier de H. Reil avec George Nader, Heinz Weiss et Herbert Stass. — L'agent Jerry Cotton est chargé par le F.B.I. d'enquêter sur une série de meurtres. — Réalisation assez rigoureuse. Ensemble fabriqué mais honnête. Action surchargée. Invéraisemblances. Interprétation satisfaisante.

JEUDI: 19h30

CHACAL (3) — Fr. 1973. Drame policier de F. Zinnemann avec Edward Fox, Michel Lonsdale et Delphine Seyrig. — Les services de sécurité français recherchent un tueur professionnel chargé d'assassiner le général de Gaulle. — Récit intéressant de bout en bout. Construction solide. Développements ingénieux. Mise en scène experte. Acteurs habilement dirigés. — A.

JEUDI: 00h05

LA ROSE NOIRE (5) — E.-U. 1949. Film d'aventures de H. Hathaway avec Tyrone Power, Orson Welles et Cécile Aubry. — Au XIIIe siècle, deux Ecosais, pour fuir l'emprise normande, partent à la recherche de multiples aventures aux Indes, puis en Chine. — Artificiel. Beaux extérieurs. Interprétation inégale.



VENDREDI, 11 MARS, 19H30, DEJA DEMAIN: "La violence aura-t-elle une fin" — En Amérique du Nord, un acte criminel violent est commis à toutes les 40 secondes.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à **TELESAG**, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112

Disponible des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Jacques le grand Chicoutimi et ville de Jonquière (secteur Arvids) et Rivière-du-Moulin

CINEMA

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>ALMA Théâtre Alma Dernière représentation: "Docteur Françoise Gailand" - "Pas de problème".</p> | <p>JONQUIERE Bellevue Dernière représentation: "Rollerball" - "Le canardeur".</p> | <p>Elysée Dernière représentation: "Dora la frénésie du plaisir" - "Tiens ta bougie droite".</p> | <p>MISTASSINI Orphéon Dernière représentation: "Le procès de Billy Jack".</p> |
| <p>Canadien Dernière représentation: "Madam" - "L'île du non-retour".</p> | <p>Centre Dernière représentation: "Le procès de Billy Jack".</p> | <p>DOLBEAU Météore Du 6 au 11 mars incl.: "Tango des matelas" - "Tueurs fous".</p> | <p>NORMANDIN Le Foyer Du 11 au 14 mars incl.: "Chauffeur de taxi" - "Ma femme est dingue".</p> |

MES PAGES MOI

CE SONT LES PAGES SPORTIVES

ON Y TROUVE
DES COMPTES-RENDUS
DES DERNIERES JOUTES
ET DES REPORTAGES
INTERESSANTS



**POTINS,
CHRONIQUES
LUI FONT
HONNEURS**

| JEUDI LE 10 MARS 1977 | VENDREDI LE 11 MARS 1977 |
|---|---|
| 8.10 Mire et 1,000 cycles | 8.10 Mire et 1,000 cycles |
| 8.25 Mire et musique | 8.25 Mire et musique |
| 8.38 Ouverture du poste: Je m'arrête | 8.38 Ouverture du poste: Je m'arrête |
| 8.40 Skippy | 8.40 Histoire sans parole |
| 9.10 Information première | 9.10 Information première |
| 9.15 Les cent tours de Centour | 9.15 Les cent tours de Centour |
| 9.30 Les Oriens | 9.30 Les Oriens |
| 9.45 En mouvement | 9.45 En mouvement |
| 10.00 La boîte à lettres | 10.00 Tam Tam |
| 10.15 Une fenêtre dans ma tête | 10.15 Virginie |
| 10.30 Conseil-express | 10.30 Conseil-express |
| 11.00 Les trouvailles de Clémence | 11.00 Grandeur nature: "Le père Lacombe" |
| 11.30 Bagatelle | 11.30 Bagatelle |
| 11.45 Avis de décès et comptoir-express | 11.45 Avis de décès et comptoir-express |
| 12.00 Information midi | 12.00 Information midi |
| 12.30 Les Coqueluches | 12.30 Les Coqueluches |
| 13.31 Téléjournal | 13.31 Téléjournal |
| 13.36 Femmes d'aujourd'hui | 13.36 Femmes d'aujourd'hui |
| 14.31 Cinéma: "L'homme à la Jaguar rouge" | 14.31 Cinéma: "Scotland Yard à l'écoule" |
| 16.00 Bobino | 16.00 Bobino |
| 16.30 Le Gutenberg | 16.30 Sol et Gobelet |
| 17.00 L'homme Araignée | 17.00 Daniel Boone |
| 17.30 Cher Oncle Bill | 18.00 Au fil de l'actualité |
| 18.00 Au fil de l'actualité | 18.30 Les plus Beaux Films: "La cité de la violence" |
| 18.30 Au delà du réel | 20.31 Le pour et le contre |
| 19.30 Les Grands Films: "Chacal" | 21.30 Scénario |
| 22.30 Téléjournal national, international et provincial | 22.00 Vedettes en direct |
| 22.55 Nouvelles du sport et météo | 22.30 Téléjournal national, international et provincial |
| 23.05 Mesdames et messieurs | 22.55 Nouvelles du sport et météo |
| 00.05 Cinéma: "La rose noire" | 23.05 Cinéma: "Le chaud lapin" |
| | 00.30 Ciné-Nuit: "Ailleurs l'herbe est plus verte" |

CJPM-TV

| JEUDI 10 MARS 1977 | VENDREDI 11 MARS 1977 |
|---|--|
| 9.30 Fanfan Dédé | 9.30 Fanfan Dédé |
| 10.00 A la bonne heure | 10.00 A la bonne heure |
| 11.15 A votre service | 11.15 A votre service |
| 11.45 A tous les échos | 11.45 A tous les échos |
| 12.15 Les nouvelles du midi | 12.15 Les nouvelles du midi |
| 12.30 Les tannants | 12.30 Les tannants |
| 13.30 Cinéma: "Requiem pour une canaille" | 13.30 Cinéma: "A venir" |
| 15.00 Pour vous mesdames | 15.00 Pour vous mesdames |
| 16.00 Robin Fusée | 16.00 Famille Stone |
| 16.30 Patof voyage | 16.30 Patof voyage |
| 17.00 Pour tout l'monde | 17.00 Pour tout l'monde |
| 18.00 Parle parle, jase jase | 18.00 Parle parle, jase jase |
| 19.00 Studio six | 19.00 Studio six |
| 19.30 Jeudi 19h30: "La gifle" | 21.00 Soirée |
| 21.30 S.W.A.T.S. | 21.30 Qu'en pense le Québec |
| 22.30 Les nouvelles TVA | 22.30 La corne d'abondance |
| 23.00 Parlons ski | 22.15 Région 02 |
| 23.05 Dernière édition | 22.30 Les nouvelles TVA |
| 23.10 Météo | 23.00 Dernière édition |
| 23.15 Fin de soirée: "Reine des barbares" | 23.10 Fin de soirée: "Histoire d'un meurtre" |

CBJET

| JEUDI 10 MARS 1977 | VENDREDI 11 MARS 1977 |
|------------------------------------|----------------------------------|
| 9.00 The Friendly Giant | 9.00 The Friendly Giant |
| 9.15 Mon Ami | 9.15 Mon Ami |
| 9.30 Québec School Telecasts | 9.30 Québec School Telecasts |
| 11.00 Sesame Street | 10.00 Canadian School Telecasts |
| 12.00 The Bob McLean Show | 10.30 Mr. Dressup |
| 12.55 CBC News | 11.00 Sesame Street |
| 13.00 Mary Hartman, Mary Hartman | 12.00 The Bob McLean Show |
| 13.30 Coronation Street | 13.00 Mary Hartman, Mary Hartman |
| 14.00 All in the Family (Repeat) | 13.30 Coronation Street |
| 14.30 The Edge of Night | 14.00 All in the Family (Repeat) |
| 15.00 Take 30 | 14.30 The Edge of Night |
| 15.30 Celebrity Cooks | 15.00 Take 30 |
| 16.00 It's your Choice | 15.30 Celebrity Cooks |
| 16.30 Vision on | 16.00 It's your Choice |
| 17.00 What's New | 16.30 Children's Special |
| 17.30 Room 222 | 17.00 Friday After School |
| 18.00 The City at Six | 17.30 Room 222 |
| 19.00 Hollywood Squares | 18.00 The City at Six |
| 19.30 Welcome back, Kotter | 19.00 The Bob Newhart Show |
| 20.00 The Shirley MacLaine Special | 19.30 Ryan's Fancy |
| 21.00 The Watson Report | 20.00 The Mary Tyler Moore Show |
| 21.30 Teleplay | 21.00 The Mary Tyler Moore Show |
| 22.00 Upstairs Downstairs | 20.30 Chico and the Man |
| 23.00 The National | 21.00 Tommy Hunter Country |
| 23.22 The City Tonight | 22.00 Police Story |
| 23.35 90 Minutes Live | 23.00 The National |
| 00.57 Station Closing | 23.22 The City Tonight |
| | 23.35 90 Minutes Live |
| | 00.05 Cine Six |
| | 2.40 Station Closing |

SUR LE CABLE

| TECS-TV | RADIO QUEBEC |
|--|--|
| CANAL 13 | CANAL 8 |
| JEUDI, LE 10 MARS 1977 | JEUDI, LE 10 MARS 1977 |
| 8.00 Vivre aujourd'hui | 13.00 Le drame de la survie - Le clown des mers |
| 9.00 Le sport et ceux qui le vivent | 13.30 Les apprentis-cuistots - Les conserves |
| 9.30 Equilibre alimentaire - (Reprise) | 14.00 D'une école à l'autre - Prolongement des méthodes pédagogiques |
| 9.45 UQAC actualité | 14.30 Survivre - Déménager ou rester là |
| 10.00 L'adaptation... ça me concerne | 15.00 Laissez-passer - La Grèce des colonels |
| 10.15 La lutte Grand Prix | 16.00 Chacun son tour - Développement ou écrasement |
| 12.00 Contact | 18.30 L'âge de la parole - Sol (Marc Favreau) |
| 17.30 Contact | 19.00 Le sens du progrès - De l'Afrique coloniale aux bidonvilles d'Europe |
| 18.00 Sobriété un art de vivre | 20.00 Portrait de l'univers |
| 18.30 Cercle de presse | 21.00 Le sens de la vie - A la recherche du sens de la vie |
| 20.00 Vivre aujourd'hui | 22.00 A vrai dire - Tribune libre télévisée |
| 21.00 Emission spéciale: Impôt provincial 1976 | |

CJBR TV

| JEUDI, LE 10 MARS 1977 | VENDREDI, LE 11 MARS 1977 |
|---|--|
| 9.15 100 tours de Centour | 9.15 100 tours de Centour |
| 9.30 Les Oriens | 9.30 Les Oriens |
| 9.45 En mouvement | 9.45 En mouvement |
| 10.00 La boîte à lettres | 10.00 Tam-Tam |
| 10.15 Une fenêtre dans ma tête | 10.15 Virginie |
| 10.30 Conseil-Express | 10.30 Conseil-Express |
| 11.00 Les trouvailles de Clémence | 11.00 Grandeur nature |
| 11.30 Les animaux chez eux | 11.30 Histoire sans parole |
| 12.00 Méli-Mélo | 12.00 Méli-Mélo |
| 12.30 Les Coqueluches | 12.30 Les Coqueluches |
| 13.30 Téléjournal | 13.30 Téléjournal |
| 13.35 Femmes d'aujourd'hui | 13.35 Femmes d'aujourd'hui |
| 14.30 Cinéma: L'homme à la Jaguar rouge | 14.30 Cinéma |
| 16.00 Bobino | 16.00 Bobino |
| 16.30 Le Gutenberg | 16.30 Sol et Gobelet |
| 17.00 L'île au trésor | 17.00 Madame et son fantôme |
| 17.30 L'heure de pointe | 17.30 L'heure de pointe |
| 18.00 Ce soir | 18.00 Ce soir |
| 18.30 Information régionale, locale et sportive | 18.30 Information |
| 18.45 Contour | 18.45 Point d'orgue |
| 19.00 Qu'en pense le Québec? | 19.00 Dans l'Est |
| 19.30 Les grands films: Chacal | 19.30 Les Exclus |
| 22.30 Téléjournal | 20.00 Les Pierrafeu |
| 23.00 Hawaii 5-0 | 20.30 Le pour et le contre |
| 00.00 La pêche miraculeuse | 21.30 Scénario |
| 1.00 FERMETURE | 22.00 La Corne d'abondance |
| | 22.15 Film |
| | 22.30 Téléjournal |
| | 23.00 Cinéma: Le chaud lapin |
| | 00.30 Ciné-nuit: Ailleurs l'herbe est plus verte |

WEZF-TV

| JEUDI, 10 MARS 1977 | 18.00 ABC News |
|-----------------------------|------------------------------------|
| 9.00 Good Day | 18.30 Green Acres |
| 10.00 PTL Club | 19.00 Star Trek |
| 12.00 The Don Ho Show | 20.00 Welcome Back Kotter |
| 12.30 Ryan's Hope | 20.30 What's Happening |
| 13.00 All my Children | 21.00 Barney Miller |
| 13.30 Family Feud | 21.30 Tony Randall |
| 14.00 \$20,000 Pyramid | 22.00 The Streets of San Francisco |
| 14.30 One Life to Live | 23.00 Mary Hartman, Mary Hartman |
| 15.15 General Hospital | 23.30 S.W.A.T. |
| 16.00 Edge of Night | |
| 16.30 The Merv Griffin Show | |

Le PQ met en veilleuse la question de l'indépendance

— Macdonald

NEW YORK (PC) — Du message inaugural du premier ministre René Lévesque à l'Assemblée nationale du Québec, le ministre canadien des Finances retient qu'il semble mettre en veilleuse la question de l'indépendance pour s'attacher à la préoccupation de bien gouverner.

M. Donald Macdonald a souligné que les financiers et hommes d'affaires qu'il avait rencontrés à New York lui avaient posé des questions sur la situation au Québec.

L'un des buts de sa visite aux États-Unis, a-t-il précisé, était d'ailleurs d'expliquer aux Américains

qu'on n'assisterait pas à un morcellement du Canada.

"Nous croyons que nous avons une bonne politique économique et, de toute façon, du point de vue politique, la nation va demeurer unie."

Québec

De l'allocation de M. Lévesque à l'Assemblée nationale, M. Macdonald a déclaré: "Il m'a semblé que, d'une certaine manière, le discours inaugural qu'il a présenté hier était plus dans la ligne de la position qu'il avait prise au cours de la campagne électorale, à savoir qu'il ne deman-

de pas un mandat de séparation mais bien de bon gouvernement."

Le ministre a ajouté que M. Lévesque avait annoncé des mesures destinées à causer un impact social et économique, plutôt que séparatiste.

"Il tient évidemment compte, dans l'ensemble, de la question du référendum et le fait qu'il projette une loi sur le référendum fait partie du paquet."

Le premier ministre québécois n'a pas précisé la date du référendum, mais il a promis qu'il aurait lieu avant la fin de son mandat, en 1981.

Le vent tourne...

Joe Clark ne s'inquiète pas de la baisse de popularité de son parti

OTTAWA (PC) — Le chef progressiste-conservateur, M. Joe Clark, a déclaré qu'il ne se préoccupait pas des sondages montrant que la popularité de son parti était descendue plus bas que celle du Parti libéral.

M. Clark a expliqué aux journalistes, mercredi, qu'il préfère naturellement que les sondages le placent en tête mais que le seul sondage qui compte vraiment est celui du jour des élections.

Si les libéraux ont à nouveau la faveur du public dans les sondages, c'est, selon M. Clark, parce que M. Trudeau se met en évidence en essayant de diminuer l'inquiétude du public pour l'avenir de la Confédération.

Il est certain cependant, a poursuivi M. Clark, que lors des prochaines élections les Canadiens porteront une nouvelle équipe au pouvoir.

M. Trudeau, de l'avis du chef de l'Opposition, a montré son incapacité à maintenir l'unité du pays, en laissant croître le séparatisme pendant ses neuf ans de gouvernement.

Un sondage paru mercredi a en effet montré que pour la première fois

depuis un an, les libéraux ont plus la faveur du public que les conservateurs.

Les libéraux auraient 41 pour cent des voix, contre 37 pour cent pour les conservateurs.

Les relevés avaient été faits début février, une semaine après le discours du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, devant l'Economic Club de New York, et dans lequel il affirmait que l'indépendance était inévitable.

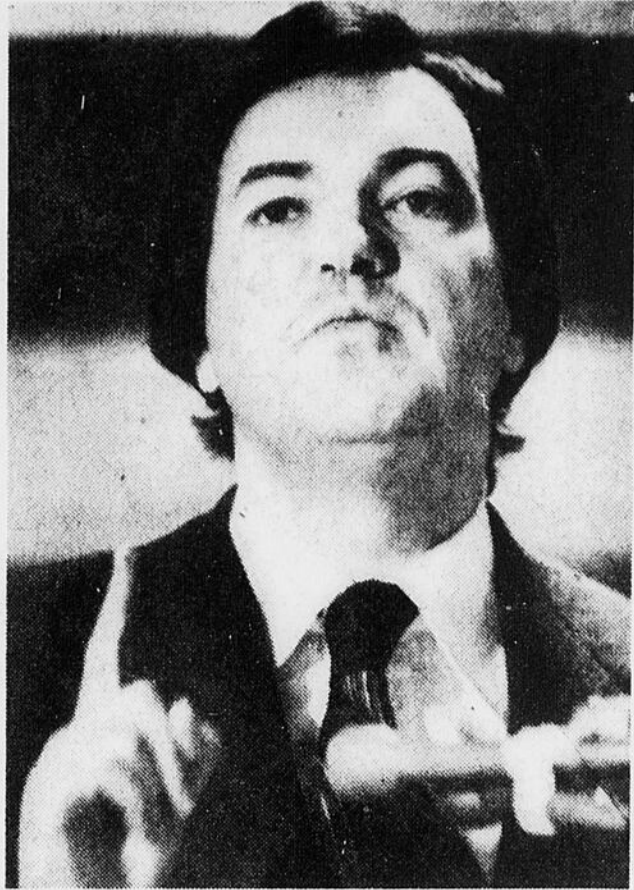
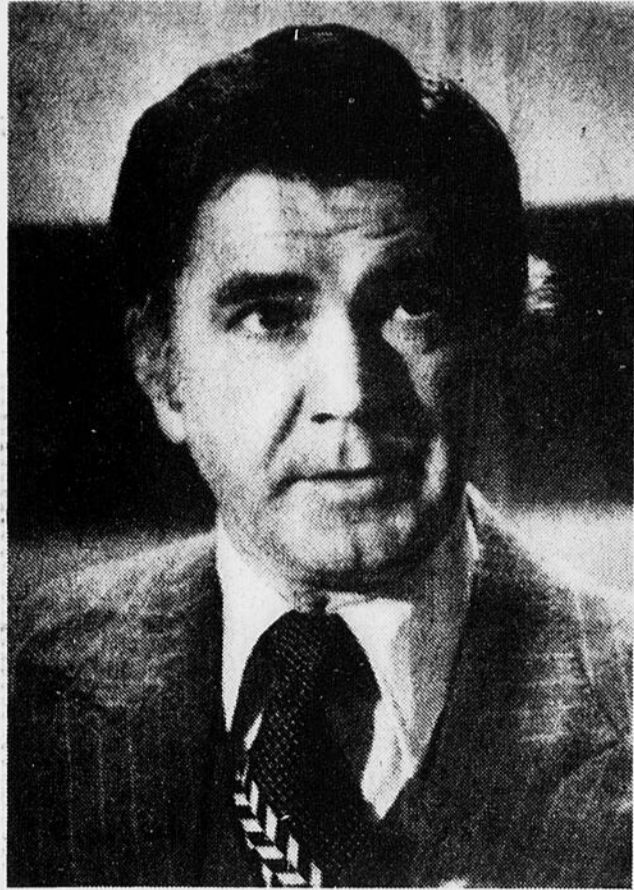
Dans un autre sondage en janvier, 35 pour

cent des personnes interrogées avaient pris parti pour les libéraux et 45 pour cent pour les conservateurs.

Un autre sondage récent a également montré que M. Trudeau est plus populaire que M. Clark.



Joe Clark



PLAINTES — Le ministre fédéral des Affaires urbaines, André Ouellet, à droite, s'est défendu hier de mener une attaque directe contre Radio-Canada. M. Bruce Phillips, à

gauche, journaliste attaché au réseau de télévision CTV, écoute attentivement les explications que lui donne le ministre Ouellet.

Radio-Canada et le séparatisme

Le ministre Ouellet aurait reçu des milliers de plaintes

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Affaires urbaines, M. André Ouellet, a déclaré mercredi qu'il avait reçu des "milliers" de plaintes au sujet des tendances séparatistes qui se manifestent au sein du réseau français de Radio-Canada.

Il a cependant nié avoir jamais dit qu'il possédait une liste des employés séparatistes de la société d'Etat.

M. Ouellet, qui est un des principaux ministres au sein du gouvernement de M. Trudeau, s'est inscrit en faux contre les accusations formulées par l'opposition, selon lesquelles des ministres du gouvernement fédéral avaient déclenché la campagne contre le réseau français de Radio-Canada dans le but de justifier une en-

quête de la part du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC).

Le ministre des Affaires urbaines parlait aux journalistes en dehors des Communes. Plus tôt dans la journée il avait pris la défense de la politique du gouvernement fédéral au cours d'une assemblée du Conseil du commerce de détail du Canada.

Enquête du CRTC

M. Trudeau a demandé à M. Harry Boyle, président du CRTC, de mener une enquête pour établir si le réseau anglais et le réseau français de Radio-Canada remplissaient bien leur mandat qui est de préserver l'unité nationale. M. Boyle doit remettre son rapport au premier ministre d'ici le 1er juillet.

Rappelons que MM.

Trudeau et Ouellet, ainsi que d'autres dirigeants libéraux, se sont plaints de ce que, dans les bulletins de nouvelles et les émissions traitant des affaires publiques, les employés de Radio-Canada manifestaient des sympathies évidentes à l'endroit de la politique séparatiste du gouvernement de M. René Lévesque.

M. Boyle a rendu publique, mercredi, une lettre qu'il avait adressée à M. Trudeau et dans laquelle il affirmait que le CRTC acceptait de mener l'enquête, bien que la date limite du 1er juillet va imposer "un lourd fardeau" à cet organisme.

M. Boyle s'est dit encouragé par la bonne volonté manifestée à cet égard par M. A.W. Johnson, président de Radio-Canada, qui s'est

déclaré prêt à coopérer avec le CRTC.

Certains, pas tous

Devant le Conseil du commerce de détail, M. Ouellet s'est défendu de mener une attaque directe contre Radio-Canada, comme l'accusait M. Bruce Phillips, journaliste attaché au réseau de télévision CTV et président de la Presse parlementaire.

Le gouvernement, a dit M. Ouellet, met en cause l'intégrité professionnelle de certains employés de Radio-Canada et non de tous.

M. Phillips s'est dit préoccupé de ce qui lui semble être une tentative délibérée de réduire au silence une des composantes de Radio-Canada.

MM. Ouellet, Phillips et Jean Pelletier, correspondant à Ottawa du quotidien montréalais La Presse, discutaient de l'unité nationale dans le cadre d'un débat organisé par le Conseil du commerce de détail.

Cies d'assurance

L'incertitude qui règne au Québec gêne les investisseurs

TORONTO (PC) — Le Globe and Mail rapporte que des compagnies d'assurance et des fiduciaires administrant des fonds provenant des clients d'investir au Québec, à la suite de l'élection du Parti québécois.

Le journal a cité anonymement le cadre chargé des investissements d'une grosse compagnie d'assurance, qui a reconnu que si peu de sociétés admettront qu'elles évitent d'acheter les actions et obligations de firmes qui ont une partie importante de leurs affaires au Québec, en réalité, cette politique est suivie par la plupart d'entre elles.

Le quotidien anglophone ajoute que depuis cinq ans, en raison de l'attitude négative du gouvernement vis-à-vis du profit et du mauvais climat économique au Canada, les administrateurs de fonds ont été très prudents.

La situation qui s'est créée au Québec ne fait qu'ajouter au reste.

Le Globe and Mail souligne également que le problème posé par l'indépendantisme québécois peut écarter l'attention des gouvernants de problèmes spécifiquement économiques.

Selon ce cadre, qui a

résidé autrefois au Québec, c'est surtout l'incertitude qui y règne qui gêne les investisseurs.

"Si le Québec se séparerait, l'argent y reviendrait à nouveau", a-t-il affirmé.

GRAND PRIX DU FESTIVAL DE CANNES 1976
PALME D'OR
 14 ANS

DANS CHAQUE RUE ILY A UN INCONNU QUI RÊVE D'ÊTRE QUELQU'UN C'EST UN HOMME SEUL, OUBLIÉ, QUI CHERCHE DÉSPÉRÉMENT À PROUVER QU'IL EXISTE.

ROBERT DENIRO
CHAUFFEUR DE TAXI

V.F. de TAXI DRIVER
 2e FILM
 JAN-MICHAEL VINCENT
 porte
L'UNIFORME DE LA HONTE

CARTIER 543-3138 SAGUENAY 544-4011
 BELLEVUE 542-5519 ORPHEON 276-2002
 CANADIEN ALMA DIANA ROBERVAL FOYER NORMANDIN

L'eau chaude l'eau Frette

Applaudi à Cannes, Chicago, Melbourne, Naples, Ottawa et Montréal.
 ENFIN A CHICOUTIMI

L'eau chaude l'eau Frette

Un film d'André Forcier
 avec Jean Lapointe
 Sophie Clément et Jean-Pierre Bergeron

Présenté vendredi soir en avant-première
 Par CJMT-radio au
Cinéma 3, Place du Royaume

Vous ne voudrez pas manquer...
CETTE COCHONNE DE GARDIENNE
 Plus
la VIRILITÉ
 Dès DEMAIN!
 A 7h30 P.M.

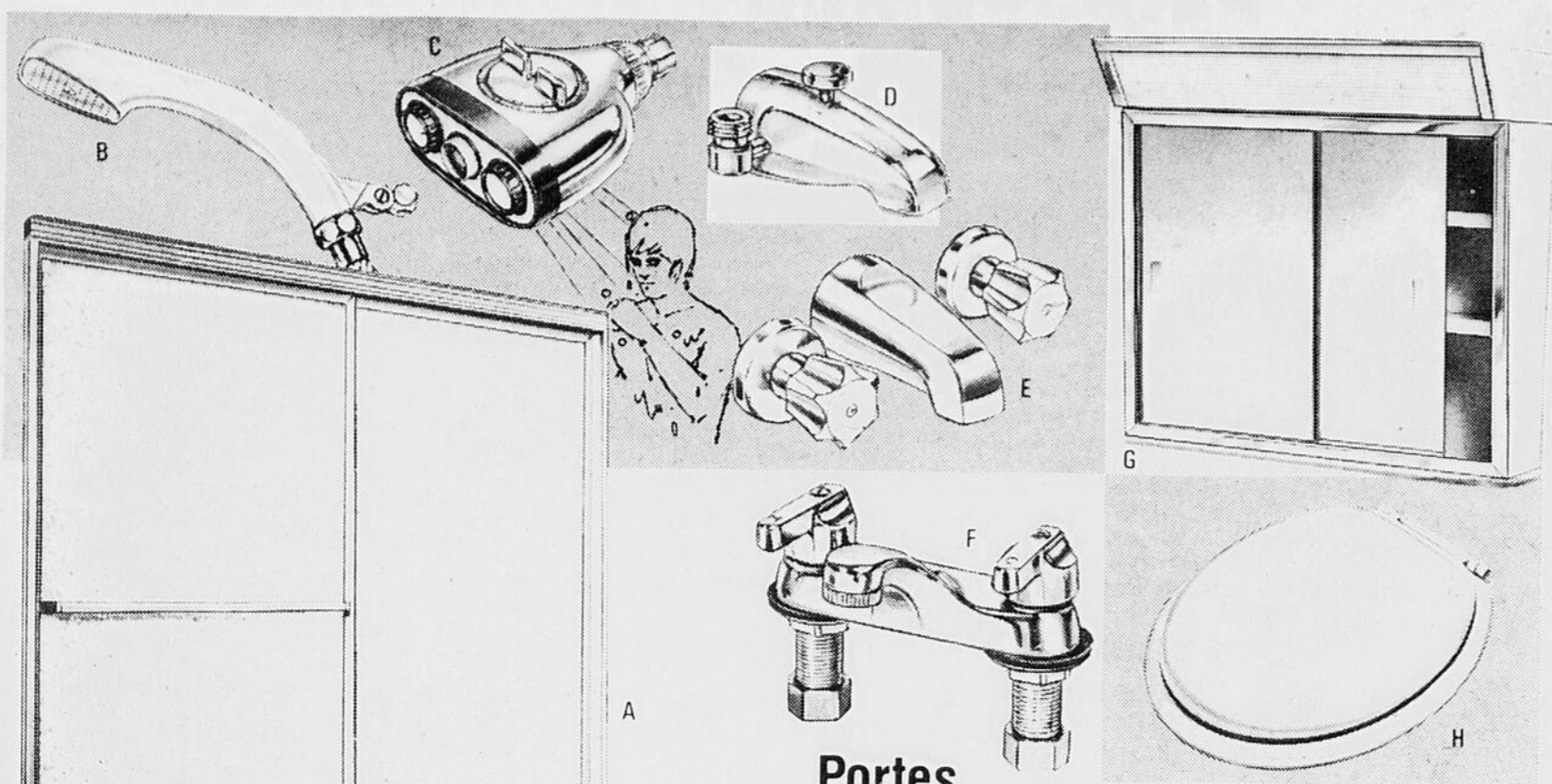
C'est toute une fête
 L'eau chaude l'eau Frette
 Cinéma Place du Royaume
 à compter du 11 mars

La suite phénoménale...
Le Procès de Billy Jack
 UN SUPER SPECTACLE DE 3 HEURES
 ALMA — ALMA

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
 Les Films AMBASSADEUR présentent
GRIZZLY
 LE MONSTRE DE LA FOREST
 BRUCE LEE
 LE JUSTICIER MASQUE
 LE RETOUR DU DRAGON

ça va? -oui, ça va...
 POUR TOUS
Cousin Cousine
 un drôle de cinéma
 UN FILM DE Jean-Charles TACHELLA
 avec MARIE-CHRISTINE BARRAULT / VICTOR LAMOUX
 PLUS "C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE"
 Pour tout le monde: 7h30.
 Cousin, cousine: 9h15.

Jules le magnifique
 UN SOIR SEULEMENT JEUDI 7H00 ET 9H00
 Jules Arbec et des paralytiques cérébraux
 avec la présence, sur scène, de Michel Moreau, réalisateur.
 images: Michel Brault narration: Jean-Jacques Blanchet
 son: Claude Beaugrand production: Educfilm
 montage: Josée Lecours
 Etudiant: \$2.00



Portes de baignoire

Env. 58 1/2" de haut sur 5 pi. **39⁹⁵**

A. Panneaux en plastique dépoli, moucheté, encadrés de montures en aluminium satiné. Sur galets en nylon. Barre porte-seviette.

Douchette économique
B. Se fixe à la rosace murale. Tuyau en vinyle souple et support mural. **6⁴⁹**

Hydro-masseur
C. Pomme à jets pulsés réglables. **21⁹⁵**

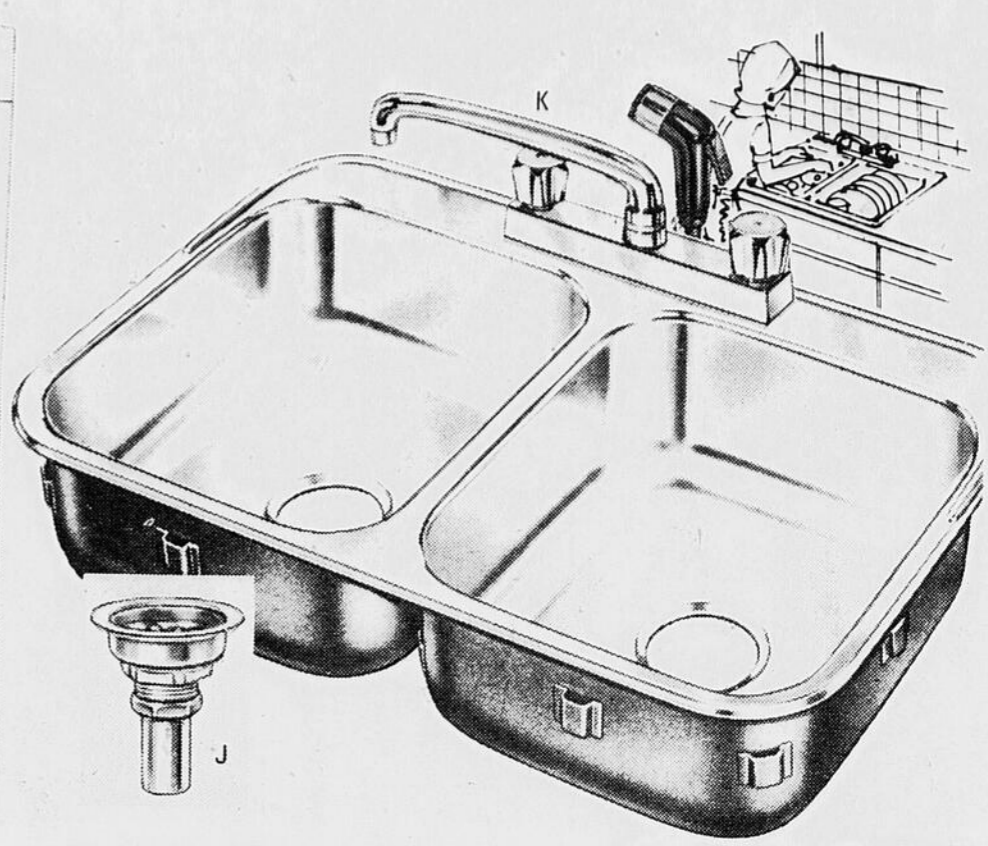
Bec chromé de baign.
D. Raccord douche-télé. **7⁹⁵**

Robinetterie baign.
E. Laiton massif. **28⁴⁹**

Robinet de lavabo
F. Centres à 4" **11²⁹**

Armoire à 2 miroirs
G. Vue sur 22 x 17 1/2". 2 rayons. Pour 4 ampoules (en plus). 24x23x4" **40⁹⁹**

Siège de cabinet bas prix
H. Emaillé blanc, chocolat, bleu, avocat, ton or ou sable. **5⁹⁵**

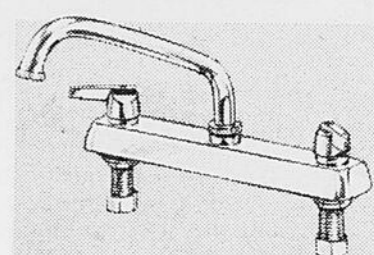


Evier 2 cuves en acier inoxydable **44⁹⁵**

Bel évier d'une pièce, à rebord pleine longueur percé pour robinets à 8" (en supplément). Dessous insonorisé. 20 1/2 x 31 x 7" de profondeur. Avec bouche-fentes, pinces; sans crépines.

J. Crépines-panier acier inox. **3⁶⁹**
Pour diamètre 3 1/2" à 4"

K. Robinet de cuisine c. 8"
Bec pivotant et arroseur rentrant. Laiton massif chromé. Certifié par l'ACNOR. **34⁹⁵**



Robinet c. 8"
Bec pivotant. A leviers. Economique! **13⁶⁹**



Tuyau en cuivre

Type 'M', 1/2 po. **1⁵⁵**
Les 6 pi. **2⁹⁹**

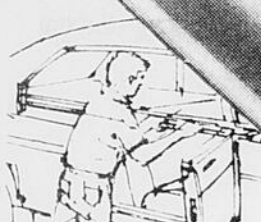
3/4 po. Les 6 pi. **3⁹⁵** Les 12 pi. **7⁸⁰**

Rigide, de type "M"; pour eau chaude ou froide à l'intérieur. Economique.

Meilleur "L" rigide d'intérieur. 1/2" Les 6 pi. **2⁵⁰**
~~4⁹⁸~~ Les 12 pi.

3/4 po. Les 6 pi. **5¹⁹** Les 12 pi. **10²⁰**

Utilisez votre CARTE Canadian Tire



BRICOLEURS...

La nouvelle longueur de 6' convient mieux aux petits travaux et à son transport.



Raccords et outils de plomberie

Canadian Tire a les raccords et les outils pour toutes les conduites y compris en cuivre et CPVC. Choix de raccords, adaptateurs, coudes de 90° et 45°, tes réducteurs, brides et de bien d'autres articles. Voyez votre marchand qui sera heureux de vous aider.



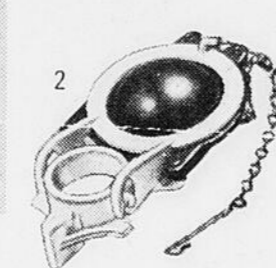
Chalumeau au propane

9⁹⁵ Ensemble

Mastercraft. Bec mince en laiton, bec à souder, jet à toute fin, allumoir, bout. de propane 14 oz. Bouteille propane 14 oz. \$1.99

1. Soudure, paquet 1 oz Centre résine ou acide. **45c**

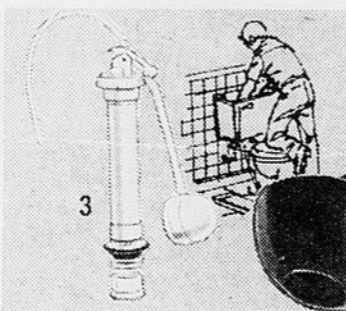
Scie à métaux réglable
Acier tubulaire. Pour lames 8-12". Avec lame 10" **1⁹⁹**



Clapet universel de chasse
2. Remplace plupart des soupapes. Avec trop-plein. **2⁵⁹**

Valve de chasse d'eau
3. Arrête fuites. Tube de remplissage. Plastique. **4⁴⁹**

Flotteur caoutchouc
4. Avec tringle. Montage universel. **95c**



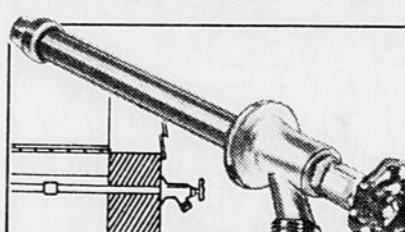
Débouchoir ventouse
5. Ventouse de 5 1/2" de débouchage rapide. **1¹⁰**

Clé 3-en-1 à écrous
6. Pour 1 3/4, 2 et 2 1/2". En fonte malléable. **2⁹⁹**

Conditionneur Liquid Gold
7. Pour cabinets à recirculation. 16 oz liquides. **2³⁹**

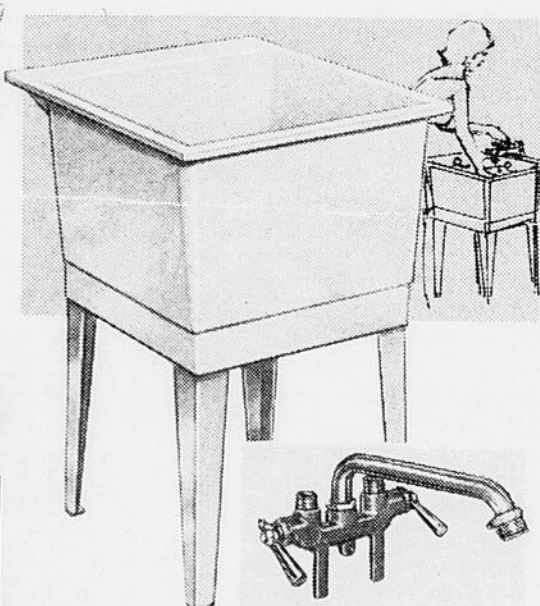


Bouche-fentes à baignoire
8. Kwik-Seal. Tube 6 oz liq. Aussi pour carreaux. **1⁹⁹**



Robinet antigel
Pour extérieur. Arrête l'eau à l'intérieur. Bec fileté pour tuyau. **11⁴⁹**

En plus!
Billets-Bonis au comptant



Cuve de buanderie

Polypropylène. A vidage et crépine. Rebord AR percé pour robinetterie. c. 4". Pieds régl. métal. 25 1/4 x 22 3/4 x 33" haut. **19⁴⁹**

Robinet de cuve 3 1/4"
Laiton. Pivotant, fileté. **14²⁹**



JONQUIERE
697, boul. Harvey,
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834